

# Dialogue

BULLETIN D'INFORMATIONS

MUNICIPALES



CAUDRY

N° 15  
JANVIER/FÉVRIER/MARS 1999



## SOMMAIRE

JANVIER/FEVRIER  
MARS 1999

2	ÉDITORIAL
3/4	LES GRANDES LIGNES DU CM
4/5	VIE MUNICIPALE
6	TRAVAUX
7/8	ET BIENTÔT...
9/10	ALLO... LA MAIRIE
11	CADRE DE VIE
12 à 15	VIE LOCALE
16	MONDE DU TRAVAIL
17/18	POINT JEUNES
19	VIE SPORTIVE
20	VIE SCOLAIRE
21	VIE DES SENIORS
22/23	COUP DE CŒUR
24	EN BREF
25	LE SAVIEZ-VOUS ?
26 à 29	VIE ASSOCIATIVE
30	COUP DE CŒUR
31	A PROPOS DE...
32	VIE LOCALE
33/34	AU TEMPS JADIS
35/36	COMMERCE ET ARTISANAT
36	MOIS CROISÉS
37/38	AGENDA
39	ÉTAT CIVIL

Pages centrales  
COMMENT EST  
UTILISÉ VOTRE  
ARGENT ?

## Dialogue

Bulletin d'Informations  
de la Ville de CAUDRY

Directeur de publication  
Guy BRICOUT

Rédaction  
Anne DIJOLLANDE  
Laetitia HOEZ

Photos  
DIALOGUE  
SERVICE PHOTO UNITÉ VIDÉO

Imprimerie BÉRANGER  
59540 CAUDRY

Numéro ISSN : 1265 8065  
Dépôt légal : 1<sup>er</sup> Trimestre 99

# ÉDITORIAL

Chères Caudrésiennes,  
Chers Caudrésiens,

Le printemps est arrivé et la nature s'éveille. Nos jardiniers s'affairent à rendre Caudry plus accueillant; j'espère pouvoir compter sur vous pour en faire autant. Nous venons d'être troisièmes derrière Lens et Roubaix pour les illuminations de Noël. J'aimerais que nous soyons aussi bien placés pour les villes fleuries. Cela renforcerait notre image de Ville et Métiers d'Art, c'est à dire de ville de qualité.

De grands chantiers vont commencer au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre.

- **Base de Loisirs** : Construction de la salle de conférence et de restauration, poursuite de l'aménagement avec l'enfouissement de la ligne électrique.
- **Quartier de l'abattoir** : Pose d'un relais Information-Service par le Département, aménagement de la descente vers la base; doublement du Riot ce qui explique que les arbres du chemin piétonnier aient été abattus, mais il y en aura bientôt d'autres; construction d'un mini-stade tandis que le Lycée continue de s'élever.
- **Embellissement général de la ville** : Remise en peinture des équipements publics, nettoyage, fleurissement, pose de totems et d'une signalétique moderne.
- **Ecoles** : Mise en sécurité et rénovation de l'école Condorcet et de l'école Jean Lebas.
- **Action Economique** : OXYTOL va s'implanter sur la Zone Industrielle.
- **Action Culturelle** : Les subventions pour l'Espace Culturel continuent de nous parvenir. Ainsi le Centre National de la Cinématographie vient de nous attribuer 830 000F.

D'autre part le Grand Caudry se dessine puisque nous allons enfin avoir dans les deux ans nos deux giratoires à la sortie de Caudry sur la RN 43. Le premier étant réalisé dès la fin de cette année au débouché du Boulevard du 8 Mai 1945.

Je n'oublie cependant pas les difficultés auxquelles est confrontée une grande partie de la population. Le chômage touche de plus en plus de familles malgré le dynamisme économique de notre commune et il s'accroît en durée.

C'est pourquoi il nous faut encore faire plus pour amener des entreprises à s'installer chez nous et pour faire en sorte que celles qui y sont déjà prospèrent. Cela passe par l'amélioration du cadre de vie et l'animation ce à quoi le Conseil Municipal s'emploie avec le concours de toute la population.

En ce qui concerne le stationnement et suite aux abus constatés, la Zone Bleue sera réactivée à compter du 1/05/99. A cet effet, le Conseil Municipal est heureux de vous offrir dans ce Dialogue, un disque de stationnement.

Enfin, vous trouverez pour la première fois, dans les pages du milieu, la représentation graphique du budget (section de fonctionnement).

Je vous souhaite un excellent second trimestre au doux son de notre carillon qui s'est étoffé de quelques cloches.

Cordialement

Le Maire  
Conseiller Général du Nord  
Guy BRICOUT

En couverture

La Caudrésienne : le départ (Dimanche 4 Avril)  
Miss Caudrésis et ses dauphines (4<sup>e</sup> édition)  
Carnaval à l'école Paul Bert

Les Maires de France s'opposent à la fermeture des Commissariats et Gendarmeries

# LES GRANDES LIGNES DU CONSEIL MUNICIPAL

## L'ASSAINISSEMENT... de A à Z ou... de la chasse d'eau... au porte-monnaie !...

Avec un prix moyen au m<sup>3</sup> de 18,50 F dans le Nord-Pas de Calais (15 F en France), l'eau n'est plus la ressource abondante et accessible qu'elle était il y a encore quelques années. Entre 1991 et 1996, la facture d'eau a ainsi augmenté en moyenne de 56%, contre 10% pour l'indice des prix.

### Pourquoi ?

Le coût de l'assainissement progresse en effet beaucoup plus vite que celui de la distribution de l'eau, nombre de communes devant investir dans des équipements aux normes avant 2005. De fait, les litiges entre les usagers et distributeurs se multiplient, la réalité du prix de l'eau et la gestion de sa distribution étant au coeur des débats.

### Quelques notions pour bien comprendre

L'assainissement c'est l'ensemble des techniques de collecte, d'évacuation et de traitement des eaux usées et des boues résiduelles. Il s'effectue par l'intermédiaire d'un réseau de canalisations (souterraines et aériennes).

#### Ce réseau est dit :

- **unitaire** s'il reçoit en mélange les eaux usées et les eaux pluviales,
- **séparatif** quand il n'y a pas mélange. Le réseau amène les eaux à la station d'épuration où elles sont traitées avant d'être rejetées dans le milieu naturel, une rivière par exemple. Les eaux usées sont les eaux rejetées par les ménages (WC, lessive, vaisselle...) et les industries (colorants, résidus organiques et chimiques); les eaux pluviales sont les eaux de ruissellement et d'écoulement des pluies; elles peuvent être chargées de déchets (graisses, goudrons, pesticides...). Il y a une nécessité absolue de traiter la pollution de ces eaux pour préserver au mieux les nappes d'eaux souterraines qui servent à notre alimentation : les techniques de décontamination sont de plus en plus pointues et leur application indispensable rond les coûts de traitement de plus en plus lourds pour la collectivité.

Prenez en main votre facture d'eau : à l'évidence la part correspondant à l'assainissement (eaux usées + redevances diverses) représente déjà plus de 45% du total à payer et cette part ne pourra qu'augmenter dans les

prochaines années car il n'y a que deux solutions à notre choix :

- ou l'on entreprend les grands travaux obligatoires sur les réseaux d'assainissement pour les rendre conformes aux normes européennes avec un soutien financier de l'Agence de l'Eau,
- ou l'on décide de ne rien faire et dans ce cas cette même Agence augmente régulièrement et de manière considérable les redevances pollution qu'elle perçoit à partir des factures d'eau avant de finir par imposer lesdits travaux sans son concours financier.

Le Conseil Municipal de Caudry a voté à l'unanimité, lors de sa séance du 22/06/98 le schéma pluriannuel d'assainissement proposé d'où une série de travaux étalés sur 4 ans (1998-2001) pour un montant total de 51.840.000 FHT avec une participation financière de 28.512.000 FHT de l'Agence de l'Eau (dont 12.315.000 F d'avances remboursables) soit une dépense prévisible pour la commune de 35.643.000 FHT.

### Ces travaux porteront sur :

- **L'extension des réseaux en séparatif** (rue de la Ramette et Zone Industrielle) avec modification du réseau de transfert (contournement de la ville avec poste de relèvement) et gestion des réseaux par temps de pluie dans ce même secteur.
- **Doublement du Riot Niew** depuis la station d'épuration jusqu'à la Rue Aristide Briand en passant sous la place (deux tranches), afin d'éliminer le risque d'inondation lors des pluies importantes.
- **Amélioration et transformation de la station d'épuration en 2 tranches** : part Collectivité et part Industrie.

L'investissement est considérable et l'on conçoit aisément qu'il ait une incidence sur la future facture d'eau : même si le tarif du mètre cube d'eau potable va baisser pour la part variable de 10%, c'est la part « assainissement » qui devra répercuter et

digérer dans le temps les dépenses engagées.

Mais le jeu en vaut la chandelle car, outre le fait que le respect des nouvelles normes de pollution et de protection des nappes (loi sur l'eau du 3 Janvier 1992) nous est imposé notamment par le biais de notre station d'épuration qui sera radicalement améliorée et transformée, le taux de raccordement des particuliers au réseau d'assainissement en collecte séparative (eaux usées) doit croître sensiblement pour être complet avant le 31 Décembre 2005; mais surtout, la restructuration complète des réseaux d'eaux usées et pluviales en centre ville, la modification du réseau de transfert du contournement de la ville avec un poste de relèvement devraient améliorer efficacement la fonctionnalité de l'ensemble du réseau et mettre à l'abri des inondations, subies depuis des décennies, certains secteurs de la ville.

Encore une précision : toutes les communes ont la compétence obligatoire de la gestion de l'assainissement, mais elles peuvent exercer cette compétence de différentes manières :

### A/La gestion directe :

La commune prend en charge elle-même l'assainissement, soit en :

#### - Régie communale :

La commune entretient elle-même ses installations, procède à tous les investissements nécessaires et dispose d'un personnel qualifié.

#### - Régie intercommunale :

Plusieurs communes se regroupent pour disposer ainsi de moyens financiers et techniques conséquents pour assumer cette gestion. C'est ce mode qui a été choisi par le Conseil Municipal.

### B/La gestion indirecte :

La commune confie tout ou partie du service d'assainissement à un établissement public ou privé. Il s'agit soit de :

#### - L'affermage :

La commune délègue la gestion du

# LES GRANDES LIGNES DU CONSEIL MUNICIPAL

service mais reste propriétaire des ouvrages et prend donc en charge les investissements. C'est la forme la plus répandue.

## - La concession :

La commune remet pour une période donnée (50 ou 60 ans) au partenaire privé ou public l'ensemble du service assainissement : construction, exploitation, entretien et renouvellement : la commune n'est plus propriétaire pendant la durée du contrat de concession.

Conscient de l'effort financier que chaque consommateur Caudrésien sera amené à assumer dans les années à venir concernant ces travaux, Guy BRICOUT a proposé aux élus du Conseil Municipal, à partir des données précédemment énoncées, une réflexion sur les moyens d'atténuer ou de lisser au maximum les

effets négatifs sur le budget des citoyens...

Les conclusions vous en seront données dans la prochaine édition.

Gérard BOURY  
Adjoint Urbanisme et Environnement

Le taux variable du prix de l'eau a été voté au Conseil Municipal du 25/03/99 :

**elle passe de 7 F le m<sup>3</sup>  
à 6,30 F le m<sup>3</sup>,  
soit une diminution  
de 10%,**

l'abonnement étant maintenu à 150,81 F.

**Le Service de l'Eau est revenu en Régie Municipale depuis le 01/04/99.**

**Les Bureaux demeurent Bd Jean-Jaurès.**

**Le N° d'appel est le 03.27.75.53.39**

**Les horaires d'ouverture sont :**

**Du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 heures.**

## DERNIÈRE MINUTE :

Nous apprenons que beaucoup d'usagers reçoivent actuellement des lettres de relance de la part de la SADE. Nous rappelons que l'eau a été reprise en régie à compter du 1/04/99, et que la 1<sup>re</sup> facture de la régie municipale parviendra après Septembre 99.

La Ville entend constituer un comité des usagers de l'eau, ce qui est obligatoire pour les communes de plus de 3.500 habitants, et ce en vertu des dispositions de la loi d'orientation n°92-125 du 6/02/92 relative à l'administration territoriale de la République.

Toute personne intéressée peut écrire à :  
Monsieur le Maire - Service des Eaux  
Mairie de CAUDRY - BP199  
59544 CAUDRY CEDEX

# VIE MUNICIPALE

## Rencontre et concertation avec les riverains

Guy BRICOUT, accompagné d'élus et de responsables techniques de la Mairie, se rend régulièrement dans les quartiers afin de s'entretenir avec la population des problèmes touchant son quotidien.

Ces rencontres sont préparées par MM Alain COTTEAU et Thomas LOUVET. Après chaque visite, les services municipaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, des modifications envisagées.

Nous vous informons d'ailleurs, qu'il existe en Mairie Annexe (située rue Marliot), un cahier dans lequel chaque Caudrésien peut inscrire ses doléances.

Vos requêtes seront examinées avec le plus grand intérêt et dans les plus brefs délais.

Veuillez trouver ci-dessous les rues déjà visitées et les principales actions réalisées à la demande des Caudrésiens.

## Rues visitées et actions réalisées

### Rue Carnot

- Mise en place d'un stop,
- Etude de stationnement en cours,
- Installation d'une poubelle.

### Rue de Ligny

- Marquage et délimitation du stationnement
- Réalisation prochaine d'une aire de jeux
- Trottoir à revoir.

### Rue Charles Gide

- Aménagement futur d'une piste cyclable;
- Passage protégé à la sortie de Sainthimat;
- Panneau clignotant «50km/h» à l'étude.

### Rues A.Thomas et Zamenhof

- Arbres taillés;
- Marquage au sol d'une ligne continue jaune devant la résidence A.Thomas et réalisation d'un parking.

### Cité Danjou

- Nettoyage des égouts
- Délimitation des places de stationnement
- Présence d'un lampadaire supplémentaire.

### Rue De Latre de Tassigny

- Marquage d'un passage protégé;
- Installation d'une glace à la sortie de la rue Pasteur;
- Poteau d'éclairage sur le parking, face au Café de la Piscine.

### Hameau d'Audencourt

- Action en faveur d'une voie de contournement.

### Coron Vilain

- Nettoyage des terrains qui entourent le coron;
- Nouvelle appellation (Rue des Frosnes) avec changement de numérotation des logements;
- Future construction de garages.



Coron Claudie Vilain



Rue De Latre de Tassigny

# VIE MUNICIPALE

## Rue de la Nation

- Mise en place d'un lampadaire supplémentaire;
- Places de stationnement matérialisées.

## Rue Diderot

- Réfection de la voirie et des trottoirs.

## Rue Voltaire

- Matérialisation bilatérale des places de stationnement;
- Réalisation d'un terrain de football, rue C.Desmoulin.

## Rue Jardines

- Création d'une servitude de passage.

## Rue Stéphenson

- Suppression d'une voie de circulation
- Matérialisation des places de stationnement.

## Rue Paul Bert

- Réalisation d'un parking;
- Nouvelle délimitation de stationnement;
- Réfection de la chaussée.

## Rue de Fourmies

- Abattage de quelques arbres;
- Etude des égouts;

## Impasse du Star

- Mise en place d'un sens unique



Rue Charles Gide

## Conseil Communal de Prévention de la Délinquance

Le C.C.P.D de Caudry s'est réuni pour la première fois Lundi 8 Mars sous la Présidence de Guy BRICOUT, réunissant les représentants des institutions de l'Etat (Sous-Préfet, Procureur de la République, Commandants des Forces de Police et de Gendarmerie, les Douanes...) et les acteurs locaux (Circonscription d'Action Sociale, ANPE, Centre Médico-Psychologique, Service Enfance et Jeunesse).



M. le Commandant de Gendarmerie, M. le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Cambrai, M. le Procureur de la République, M. le Commandant du Commissariat

Le Conseil Communal de Prévention de la Délinquance a pour vocation de mesurer le degré de délinquance dans notre commune et de proposer des actions concertées.



M. BRISEUL, Sous-Préfet de l'Arrondissement de Cambrai a proposé d'établir un diagnostic précis de la situation caudrésienne.

Un groupe de travail s'est constitué pour aborder le thème du «Mondo Scolaire» et de la sphère familiale. La réflexion et l'action partenariale devraient amener plus d'efficacité pour prévenir la délinquance.

## Menace de fermeture du Commissariat Retrait de la mesure

Lors de la précédente édition de «DIALOGUE» nous avons évoqué les menaces de fermeture qui pesaient sur le commissariat de Caudry, dans le cadre du plan national de redéploiement des services de police et de gendarmerie.



Monsieur le Maire avait même appelé la population caudrésienne à participer le Samedi 23 Janvier à Paris à une grande manifestation organisée par le collectif unitaire des maires des villes concernées par ce projet de fermeture. Cette manifestation a connu un grand succès, la quasi-totalité des communes concernées par le projet étant représentée avec une très importante délégation des communes du Nord - Pas-de-Calais.



Le gouvernement vient d'annoncer le retrait de cette mesure en précisant qu'il n'y avait pas «application générale et systématique» du plan prévu initialement mais examen au cas par cas en concertation avec les élus concernés». Le Conseil Municipal a pris acte avec satisfaction de cette décision et continuera à suivre ce dossier avec beaucoup de vigilance.

Dominique LUPA  
Secrétaire Générale Adjointe



**Sophia Morais**  
Chargée de Mission  
à la Ville de Caudry

N après avoir exercé ses talents dans différents cabinets d'architecture (participation à la réalisation du gymnase «Vanpouille» à Cambrai, bibliothèque d'Escaudouvres, étude de façades et de couleurs à l'Université «La Forêt» de Cambrai, esquisses de logements collectifs et individuels à Thorigny/Marne, etc...),

Sophia MORAIS, diplômée de l'école Saint Luc de Tournai, est depuis Mars 1997 chargée de Mission d'évaluation prospective du patrimoine de la Ville de Caudry.

Elle travaille ainsi à la réhabilitation de bâtiments communaux (vestiaires du stade Louis Sandras, B.L.C...), à l'aménagement paysager et urbain de la Ville, et récemment elle s'est occupée du suivi de la démolition des abattoirs liée à l'aménagement de l'entrée de la Base de Loisirs.



Au cours de l'année 1998, un dossier de demande de subvention a été transmis à la Direction Régionale de l'Équipement afin d'obtenir un soutien du Fond Européen pour le Développement Économique Régional dans le cadre du contrat de Plan-État Région, procédure «Requalification des Friches Industrielles».

Après avoir déposé de l'amiante sur le volume principal des abattoirs, la démolition de cette structure et des bureaux annexes a pu démarrer, suivi du décapage de l'ensemble des sols comprenant la démolition des dalles des structures abattues et le revêtement extérieur en enrobé jusqu'à une profondeur de -0,50 m du terrain naturel.

Le comité de suivi Etat-Région consacré au volet «Friche Industrielle», du contrat de plan et le Comité de programmation -programme Objectif 2- ont donné un avis favorable à la prise en compte du dossier de requalification des abattoirs.

Le Fonds Européen de Développement Régional (F.E.D.E.R.) participe donc au financement de cette opération à hauteur de 526 561F, calculée sur la base d'un taux de 70% appliqué à une dépense subventionnée et pour un coût total éligible de 752 230F.

Les travaux de démolition ont débuté en Février par un nettoyage général du site avec enlèvement des déchets stockés depuis la fermeture des abattoirs. Un tri sélectif a été effectué avant l'évacuation en décharge des débris non utilisés dans les remblais comme le métal, le bois, l'isolation, etc...

Tous ces gravats de démolition ont été concassés sur le site on une granulométrie compatible avec la réalisation du remblai ; le nivellement sera ensuite effectué selon la pente naturelle du terrain avant d'y installer la terre végétale et les plantations.

Le projet prévoit le traitement végétal de la moitié sud du terrain, par l'apport de terre sur une épaisseur de 0,50 m, son engazonnement et l'implantation de végétaux de basse et haute tige (arbrisseaux, pommiers à fleurs et charmes) prévue dans des fosses de plantation de +/-2m<sup>2</sup>. La création d'un cheminement piétonnier en schiste viendra agrémenter ce large tapis vert, et permettra l'accès direct à la Base de Loisirs depuis la Rue de la République.

Sophia MORAIS

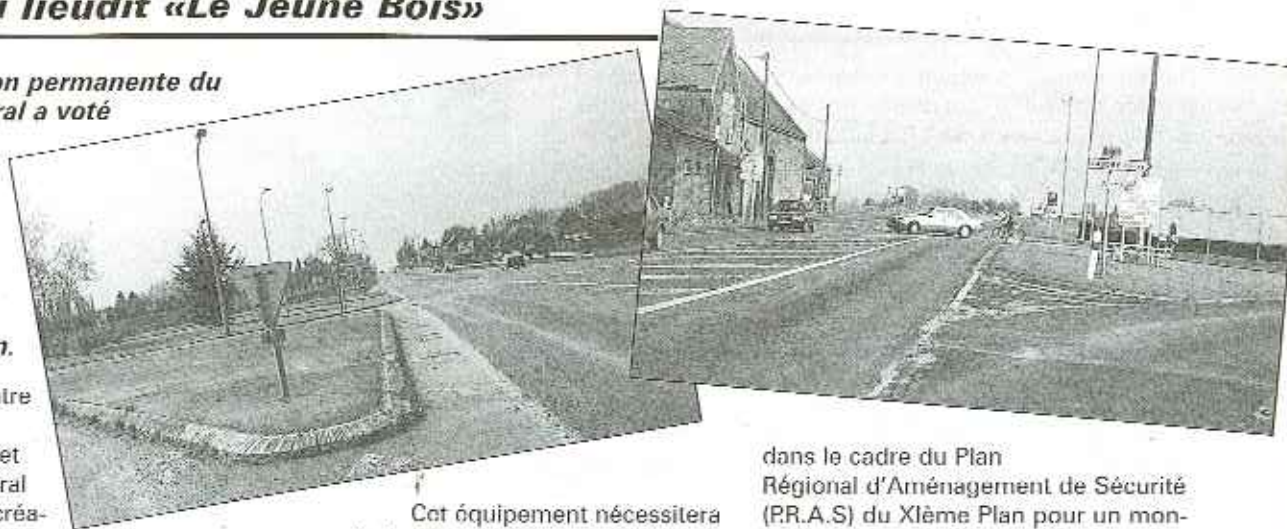


**Route départementale 16A - Aménagement d'un giratoire avec la RN 43 au lieudit «Le Jeune Bois»**

La Commission permanente du Conseil Général a voté l'aménagement du carrefour de la RN 43 avec la RD 16A sur le territoire de Beauvois en agglomération.

Les réunions entre la Mairie de Caudry, la DDE et le Conseil Général ont abouti à la création prochaine de deux giratoires sur la RN 43 attendus depuis très longtemps en raison des nombreux accidents et de la difficulté à sortir de Caudry.

**Caudry aura donc un giratoire à la sortie du Boulevard du 8 Mai 1945 à la fin de 1999 et un autre à la sortie de Caudry vers Cambrai, au Jeune Bois, très certainement en 2000.**



Cet équipement nécessitera une déviation de l'extrémité de la Rue de la République. Nous vous en dirons plus prochainement. Les travaux envisagés consistent à aménager un giratoire pénalisant le trafic de la RN 43 par la perte de priorité qu'il occasionne et favorisant ainsi la maîtrise des vitesses et le débouché des usagers venant surtout de CAUDRY par la RD 16A pour se diriger vers CAMBRAI.

L'aménagement susvisé sera proposé

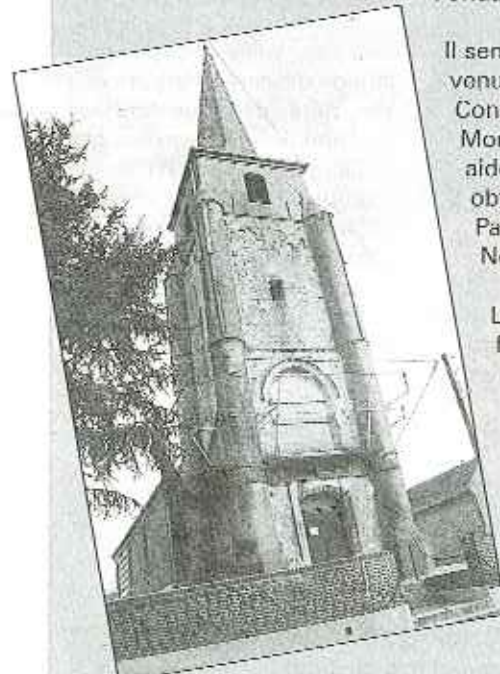
dans le cadre du Plan Régional d'Aménagement de Sécurité (P.R.A.S) du XIème Plan pour un montant de travaux estimé à 3 000 000 F

**Le financement de cette opération est réparti de la façon suivante :**

- 2/3 à la charge de l'Etat,
  - 1/3 à la charge du département soit 1 000 000F TTC.
- L'Etat s'engage à mener les études de ce projet en étroite collaboration avec le Département du Nord qui a déjà voté sa participation.

**L'Eglise d'Audencourt**

Un dossier de demande de subvention en vue de la restauration de l'église Saint-Barthélémy du hameau d'Audencourt a été déposé auprès de la Direction Régionale des Monuments Historiques, du Conseil Général -Mission Culturelle- et de la Fondation du Patrimoine.



Il semblerait que, suite à la venue de Monsieur le Conservateur Régional des Monuments Historiques, une aide de l'Etat puisse être obtenue au titre du Patrimoine Remarquable Non Protégé.

L'Eglise d'Audencourt est fissurée et l'éventualité d'une subvention à hauteur de 40% permettrait d'envisager des travaux de restauration. Mais une étude préalable est nécessaire à l'examen du dossier par la DRAC, vraisemblablement durant le 2ème semestre 1999.

**Qu'en est-il du contournement d'Audencourt ?**

Logo of the Conseil Général du Département du Nord, Lille, le 14 Février 1999.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉQUIPEMENT DU PATRIMOINE ET DES MONUMENTS HISTORIQUES  
Division de la Ville et des Infrastructures  
tel. 1 90 73 07 40 00  
fax. 1 90 73 07 40 01  
11 rue Tardieu à Cambrai

Monsieur Guy BRICQNE  
Maire de CAUDRY  
Président du Conseil Général  
Mairie de VILLE  
Mairie de Caudry de Caudry  
M 109  
59511 CAUDRY CEDEX

Monsieur le Maire,  
Par courrier en date du 11 janvier 1999, vous m'avez informé de la venue et de la réalisation des travaux de la RD 16A dans l'agglomération d'AUDENCOURT.  
Il s'agit d'un très gros chantier, qui a l'apparence d'être des travaux de rénovation de l'Etat, ce qui est très encourageant. Mais on peut également imaginer que cela soit une opération de déviation, en raison de la faible largeur de la RD 16A dans l'agglomération de la rue Amable Hébert.  
En conséquence, le hameau d'AUDENCOURT peut être affecté par la déviation pour réaliser les travaux de site et de sécurité des habitants et le voir passer par cette opération une proposition de déviation en deux phases successives.  
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma haute estime et de mes salutations.  
Recevez  
Bernard DESOISIER  
A Président du Conseil Général

## Vérification des installations sportives

Dans le cadre des nouvelles dispositions législatives en matière de sécurité au niveau des équipements sportifs, la Ville de Caudry a déjà fait effectuer, il y a 2 ans, 79 contrôles sur les équipements sportifs dont il convient de procéder de nouveau à la vérification cette année. D'autre part, il est également nécessaire de procéder au contrôle des nouveaux équipements sportifs :

- Equipements des plateaux sportifs L. Sandras,
- Salle de l'Active,
- Le Mini-Stade Pierre de Coubertin.



Le mini stade Pierre de Coubertin

## Contrôle préventif du nouveau bâtiment préfabriqué du Centre Aéré Municipal

☛ **Vérification de l'installation électrique** conformément aux textes de référence «Etablissement recevant du public» (arrêté du 25 JUIN 1980),

Coût : 2500 F HT

☛ **Vérification de l'installation de chauffage** gaz naturel à partir de la production d'eau chaude.

Coût : 1980 F HT



Nouveau bâtiment - Centre Aéré

## Aménagement de l'accès d'une série de garages et construction d'une servitude rue de Bruxelles

La Commission des Travaux et de l'Environnement a décidé de favoriser au maximum les riverains des voies secondaires de la ville, on ce qui concerne le stationnement et le garage des véhicules, en utilisant des terrains délaissés.

**Un programme a donc été établi et concerne :**

- **L'extrémité Nord de la rue Eloi** où, à l'emplacement d'un immeuble en ruine, peuvent être érigés 4 garages;

- **Un terrain situé à l'angle des rues de la Paix et Paul Bert** sur lequel sont prévus 8 garages;

- **Un terrain situé rue des Frênes** qui peut recevoir 3 garages;

- **Des terrains cédés par la SNCF rue des Fours à Chaux** sur lesquels sont prévus 12 garages.

☛ L'aménagement des accès à ces garages nécessitera l'exécution d'un tourno-brise indispensable pour cette voie en impasse. Le surplus de terrain sera utilisé pour l'implantation d'une petite aire de repos avec jeu de boules.



Terrains cédés par la SNCF

**Les travaux envisagés comprennent :**

- Les terrassements pour encaissement des trottoirs;
- L'exécution d'une couche de base en grave latier;
- L'exécution d'un revêtement en matériaux enrobés;
- Le bordurage en éléments préfabriqués;
- Le recueil des eaux de ruissellement des garages et des voies de circulations.

La Ville va également profiter de ces travaux pour y incorporer la création d'une servitude de passage rue de Bruxelles afin de desservir l'arrière des propriétés de la rue Jardines. L'estimation des travaux qui s'élève à 550 000F HT ne comprend pas les garages dont la construction sera traitée par ailleurs avec une entreprise spécialisée.

**Suivant les demandes, les garages seront ensuite soit loués soit vendus au prix de revient.**

Cette opération a essentiellement pour but d'éliminer les chicanes en pleine ville.

Jean-Pierre MAILLIARD, Maire-Adjoint aux travaux

## SNCF, des Services supplémentaires

Pour participer au développement économique du Caudrésis, la SNCF et le Conseil Régional du Nord - Pas-de-Calais ont décidé de faciliter les déplacements de ses habitants en créant deux nouvelles circulations de T.E.R.

De plus, un nouveau distributeur de billets régionaux sera bientôt installé en gare de Caudry. Plus performant, moins contraignant que ceux actuellement en place, il acceptera le paiement par cartes bancaires à partir de 15F. Vous pourrez également utiliser ce distributeur pour acheter votre Abonnement de Travail.

## CONSTRUIRE A CAUDRY : BILAN DE L'ANNÉE 1998

53 dossiers de permis de construire ont été déposés aux Services Techniques - Direction de l'Urbanisme en Mairie, durant l'année 1998.

On notera que :

☛ **10 dossiers sont liés à la construction de pavillons individuels** dont 7 situés dans le lotissement des Blancs-Bois, 4<sup>ème</sup> tranche.

☛ **2 dossiers concernent les logements locatifs** dont :

- La construction : avec 16 logements rue Alfred de Musset par Promocil,
- La réhabilitation : avec 13 logements rue Ferrer par M. MERY.

☛ **Les équipements publics, eux, ont fait l'objet de 3 dépôts de permis :**

- L'extension de la Maison de Retraite,
- La construction d'un bâtiment préfabriqué pour le Centre Aéré,
- Le Lycée HQE qui représente une surface Hors Œuvre nette de 11 197 m<sup>2</sup>.



Lotissement des Blancs-Bois, 4<sup>ème</sup> tranche

☛ **Quant au Secteur Industriel, il a fait l'objet de 6 demandes de permis de construire.**

- La HOLDING VANESSE, pour la construction d'un bâtiment de stockage de 11702 m<sup>2</sup>,
- La SARL FOUQUART rue A. Franco,
- La SA J.BRACO, rue du Maréchal Leclerc
- Ets OXYTOL en Zone Communautaire.

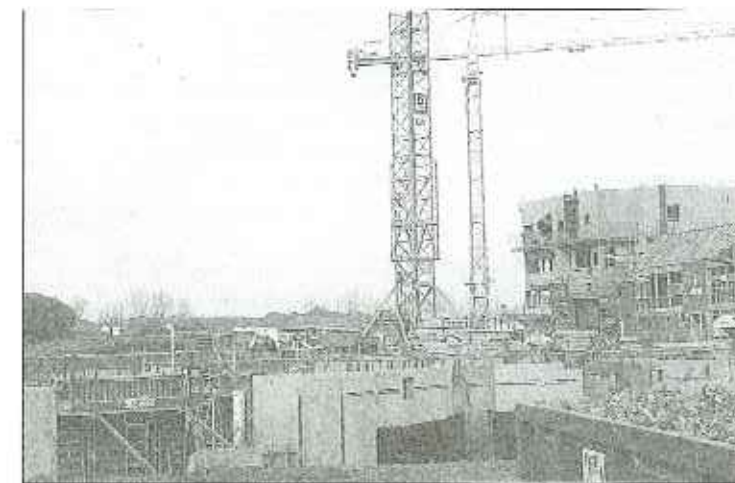
☛ **Dans le domaine commercial, 3 permis ont été déposés par :**

- EURL La Tourette (Extension de restaurant),
- SA CAUDIS (Centre Leclerc) pour l'extension de leur réserve,
- INTERMARCHÉ (SCI Catherine) pour leur station service.

☛ **Enfin 25 demandes de permis de construire ont été déposés en Mairie par des particuliers.**

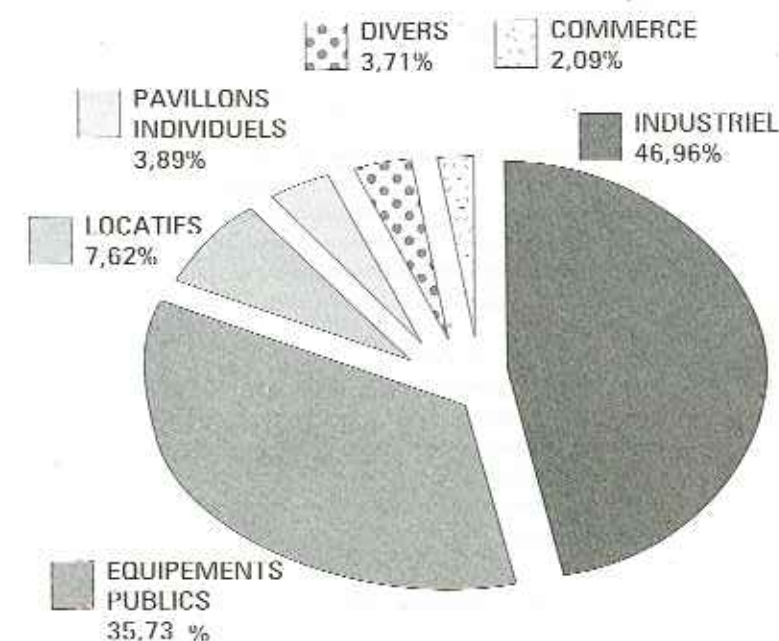
Celles-ci ont pour objet la construction de vérandas, garages ou l'extension d'habitations existantes.

Jean-Pierre COLNAY



Lycée HQE

### PERMIS 1998 RÉPARTITION



### L'OFFICE PUBLIC D'H.L.M de CAUDRY

signale que TROIS GARAGES sont actuellement LIBRES : Rue d'Amiens et De Paris

☛ Les renseignements les concernant peuvent être obtenus

-soit par téléphone au

03.27.85.31.29,

-soit au siège de l'Office :

8, rue Marliot à Caudry

**Bureau ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30**

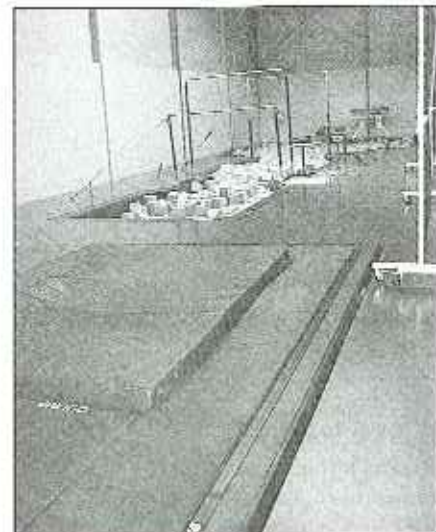
COMMERCE	730 m <sup>2</sup>
INDUSTRIEL	16 402 m <sup>2</sup>
EQUIPEMENTS PUBLICS	12 480 m <sup>2</sup>
LOCATIFS	2 661 m <sup>2</sup>
PAVILLONS INDIVIDUELS	1 357 m <sup>2</sup>
DIVERS	1 295 m <sup>2</sup>

## LE SERVICE DES SPORTS ET SES DIFFÉRENTES MISSIONS

Le Service des Sports a été créé en Septembre 1997 par la Municipalité.

### Ses missions sont les suivantes :

- ☛ Appliquer la politique sportive élaborée par la Municipalité,
- ☛ Informer le public des possibilités offertes en matière d'activités physiques et sportives dans la commune,
- ☛ Veiller au plein emploi des équipements,
- ☛ Gérer les deniers publics votés au budget Communal dans le domaine des sports au mieux des intérêts de la collectivité,
- ☛ Préserver le patrimoine existant en s'attachant à une utilisation conforme aux bonnes règles et en assurant un entretien régulier des équipements,
- ☛ Coordonner les actions des différents groupes ou organismes de Caudry oeuvrant en faveur des activités physiques et sportives.
- ☛ Permettre ou susciter l'animation sportive de la Commune en liaison avec les Associations existantes,
- ☛ En collaboration avec les usagers, évaluer les besoins et élaborer les projets en matière d'équipements sportifs, en vue de leur réalisation.

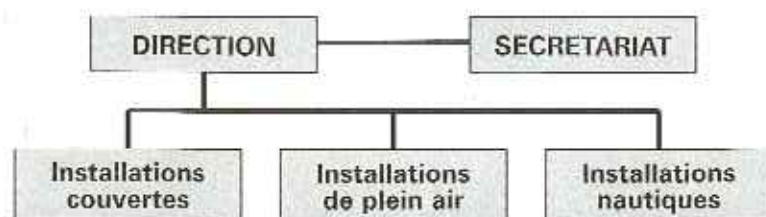


Salle des Tullistes



Mur d'escalade

### Organigramme du Service des Sports :



La Direction est sous la responsabilité de **M. Patrick MEYER**, Agent titulaire éducateur des Activités Physiques et Sportives (APS) qui gère :

- ☛ La planification des équipements (Salles de Sports, Piscines et Stades).
- ☛ Les relations avec les clubs sportifs (Gestion des rencontres sportives et choix des dates ...).
- ☛ Le secrétariat (courrier, affiche, compte-rendu, rapport).
- ☛ L'accueil et l'information sur les différentes associations sportives, par exemple : conseil pour le choix d'une discipline... mais aussi, aide sur l'élaboration de conventions, aides juridiques, aide sur la formation (Diplômes d'Etat ou Fédéraux).
- ☛ L'organisation du travail et des congés des éducateurs (piscines) et des gardiens (salles de sports, stades).
- ☛ Le contrôle hebdomadaire des équipements sportifs au niveau de la sécurité notamment, mais également au

niveau de l'utilisation de ces différentes structures. L'écoute des gardiens, entraîneurs et dirigeants permet de connaître au mieux la fréquentation de ces établissements.

- ☛ La vérification régulière des installations sportives suite au décret n° 96-495 de Juin 96, par exemple au niveau de la conformité des structures: Cages de Buts de Foot-ball, de Hand-Hall, de Basket-Ball...
- ☛ L'instauration d'un dialogue avec les jeunes en difficultés (problème de vandalisme à la Salle des Tullistes par exemple).

Un Agent titulaire technicien et un aide (Objecteur de Conscience) qui sont capables d'intervenir sur tous les sites, renforcent cette structure et contribuent à la maintenance du patrimoine sportif. De Septembre 97 à Juin 98, 34 fiches d'intervention ont été établies, à raison d'une fiche par semaine.

## Parkings à vélos

Depuis le mois de Janvier, des parkings réservés aux deux roues ont été aménagés afin de favoriser les déplacements urbains utilisant ce mode de transport. Simples d'utilisation et sûrs (préhensions multiples pour diminuer les risques de vol : les anti-vols peuvent se fixer au niveau des roues ou du cadre du vélo), ils sont implantés à proximité des lieux recevant du public et des commerces,

### en particulier :

- ☛ Place du Gal de Gaulle (Près de la Salle des Fêtes), Rue Salengro devant la Poste, Rue Gambetta à proximité des Assedic, Bibliothèque, Piscine Tournesol, Complexe Sportif Louis Sandras, Salle des Sports Pierre de Coubertin, Salle des Tullistes, Salle Paul Sautière/Foyer des Anciens, Nouveau Cimetière.



## Nouvelles Plaques de Rue

De nouvelles plaques de rue seront prochainement installées dans les rues de la ville afin d'harmoniser et de compléter les différents modèles existants : cinq modèles différents ont été recensés sur le territoire de la commune.

Un modèle en lave émaillée bleue reprenant les armoiries de la ville a été retenu.

Afin de faciliter leur lisibilité, les plaques seront en priorité placées sur les murs des immeubles, et non plus sur les bornes devant lesquelles stationnent les véhicules, ce qui limite leur lisibilité.

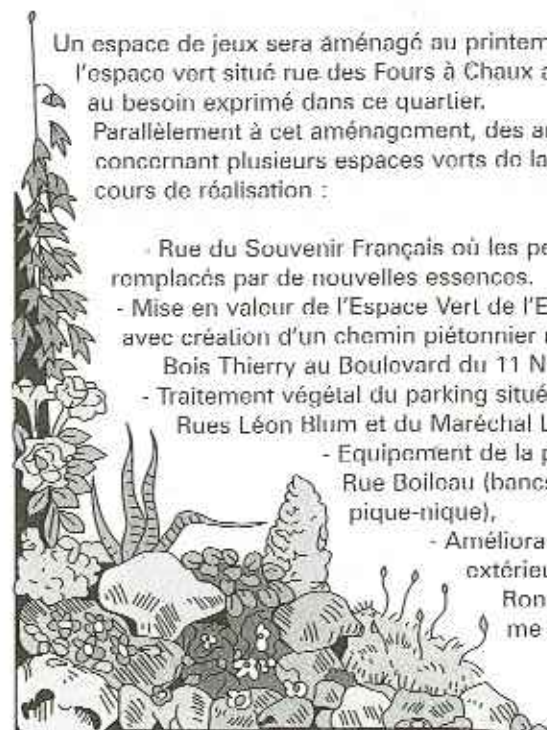
En effet, conformément aux dispositions réglementaires, les propriétaires ne peuvent s'opposer à la mise en place des plaques de rue sur les immeubles ; en outre, ils ne doivent en aucune manière les occulter.

## Espaces Verts et Espaces de Jeux

Un espace de jeux sera aménagé au printemps au niveau de l'espace vert situé rue des Fours à Chaux afin de répondre au besoin exprimé dans ce quartier.

Parallèlement à cet aménagement, des améliorations concernant plusieurs espaces verts de la ville sont en cours de réalisation :

- Rue du Souvenir Français où les peupliers seront remplacés par de nouvelles essences.
- Mise en valeur de l'Espace Vert de l'Entre Deux Villes avec création d'un chemin piétonnier reliant le Parc du Bois Thierry au Boulevard du 11 Novembre,
- Traitement végétal du parking situé à l'angle des Rues Léon Blum et du Maréchal Leclerc,
- Equipement de la plaine de jeux, Rue Boiloau (bancs et tables de pique-nique),
- Amélioration des espaces extérieurs du Quartier Ronsard (programme sur l'année).



## Entrées de Ville

Notre commune est traversée en partie par un axe de circulation important : La Route Nationale 43.

De nombreuses personnes transitent par cette voie mais ne s'engagent pas dans notre ville.

Afin de les informer sur les pôles d'intérêt touristique (Basilique Sainte Maxellende, Musée de la Dentelle, Base de Loisirs...) et pour éveiller leur curiosité, des totems seront prochainement installés au niveau des différentes entrées de la ville.



## Places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite

En réponse aux demandes pressantes formulées par de nombreux habitants de Caudry, 3 places de stationnement, réservées aux personnes à mobilité réduite, titulaires d'un macaron GIC (Grand Invalide Civil) ou GIG (Grand Invalide de Guerre) ont été aménagées dans le centre-ville à proximité des établissements recevant du public : Place du Général de Gaulle, Place des Mantilles et Rue Edmond Bricout (Basilique Sainte Maxellende).

Les dispositions en matière de durée de stationnement prochainement en vigueur dans le Centre-Ville (Arrêté du 9 Juillet 1998 relatif à la création d'une zone bleue) s'appliqueront pour l'emplacement situé sur la place du Général De Gaulle.

Réunion publique autour du Pôle Culturel à Vocation Intercommunale à Caudry



Dans le prolongement du dossier sur le Pôle Culturel présenté dans le dernier DIALOGUE, et dans un souci d'information et de concertation avec la population, Monsieur le Maire a convié les Caudrésiens à une réunion-débat, le Samedi 6 Mars 1999 à l'Espace Mélayers.

L'assistance était nombreuse et représentative : Associations, Commerçants, Elus ou simples administrés ont dans un premier temps pu écouter les explications de Guy BRICOUT sur le projet, ses incidences à tous les niveaux (travaux, environnement, coûts d'investissement et de fonctionnement, projet culturel, actions en faveur des populations défavorisées), et sa place dans le contexte d'une Ville en pleine expansion.

qui instruira notre dossier au moment de l'attribution de ces fonds Européens pour la culture et dont l'avis sera également déterminant pour obtenir les subventions d'Etat (notamment les Fonds Nationaux d'Aménagement du Territoire -F.N.A.D.T.).

Il a conclu sur l'importance d'une dynamique culturelle dans la gestion de la Ville : de même que l'économie ou l'enseignement, la culture, dont un des maillons essentiels serait ce Pôle Culturel, participe à l'expansion d'une commune et de son environnement.

Elle peut largement contribuer à l'identité et au développement d'un Pays du Grand-Caudrésis, dans la continuité d'un Bassin de Vie actuel qui compte plus de 40 000

habitants. Ainsi, l'image du territoire et l'attrait de son offre culturelle pourraient inciter de nouvelles entreprises à s'installer et de nouveaux habitants

Guy BRICOUT a notamment confirmé qu'il ne déclencherait les travaux, avec l'accord du Conseil Municipal, que dans la mesure où il obtiendrait les subventions sollicitées. Il a également insisté sur les Fonds Européens : en effet il serait regrettable que Caudry et le Grand-Caudrésis ne puissent bénéficier de cette manne financière dont on sait qu'elle ne sera sans doute plus disponible en 2000, compte tenu de l'élargissement de l'Europe. C'est d'ailleurs dans cette perspective qu'il a reçu le 26 Février dernier M. Richard MARTINEAU, Responsable de la Direction des Affaires Culturelles, organisme



M. MARTINFAUL, responsable de la Direction des Affaires Culturelles, M. Guy BRICOUT, M. Stéphane LECA, Chargé de Mission

à venir vivre chez nous, réduisant ainsi la menace de désertification qui pèse, comme on le sait, sur nos campagnes.

Guy BRICOUT a ensuite proposé à l'assistance de visionner un diaporama sur le projet du Pôle Culturel, à partir duquel l'architecte, M. Pierre ROUSSE, le scénographe, M. Michel RIOUALEC, et le Chargé de Mission, M. Stéphane LECA, ont pu apporter des explications détaillées. Le public a alors été invité à réagir sur toutes les informations, notamment la



M. Stéphane LECA, Chargé de Mission, M. Guy BRICOUT, M. ROUSSE, Architecte, M. RIOUALEC, Scénographe

passerelle dont on a pu voir les plans et en expliquer avec précision l'utilité : espace de liaison entre l'Espace Mélayers et la future salle de spectacles rendu indispensable pour le bon fonctionnement et la cohérence du Pôle, lieu d'exposition ou de réception, lien architectural transparent symbolisant une volonté d'ouverture sur l'extérieur et la transversalité des activités culturelles qui y seront proposées.



M. Bernard PODEVIN

Cet espace pourra occasionnellement être utilisé comme une grande loge, lors de l'accueil d'une grande formation musicale ou d'un spectacle réunissant de nombreux enfants (par exemple les spectacles de danse de fin d'année). Complètement informé sur cette passerelle, le public n'a manifesté aucune désapprobation.

Une question a été posée sur les coûts de fonctionnement, à laquelle il a été clairement répondu

que la Ville de Caudry, bien que moteur naturel de ce projet en tant que bourg central, ne serait pas seule à les assumer : les trois Communautés de Communes du Bassin de Vie ont déjà voté l'adhésion à une participation à ces coûts à hauteur de 10F par habitant et par an : une «Convention de développement culturel» (comme l'a rappelé M. Jean BAJODEK, Secrétaire Général de la Mairie de Caudry, qui suit particulièrement le montage de ce dossier) liant diverses institutions dont la Direction Régionale des Affaires Culturelles, pourra être mise en place. Guy BRICOUT a précisé qu'en tant que membre de la Commission Culturelle, il se battra pour obtenir ces aides sur le fonctionnement du Conseil Général du Nord.

M. Bernard PODEVIN, Conseiller Municipal Socialiste, après avoir également posé la question du fonctionnement et de la possibilité d'être aidé par le Conseil Général et le Conseil Régional, a confirmé son attachement à la Culture.

Il a rappelé que le groupe socialiste avait voté en Conseil Municipal pour le projet dans la mesure où les coûts d'investissement seront moindres pour la Ville grâce à l'apport des subventions. Il a émis un avis favorable sur le projet, conscient de son importance pour Caudry et de ses incidences sur la vie culturelle et économique de ses habitants, notamment les plus défavorisés.

M. Claude WARGNIES, Conseiller Municipal Communiste, a appor-

té sa totale adhésion au projet en souhaitant qu'il concerne toutes les couches de la population, la culture, facteur d'intégration, ne devant pas être élitiste.

Puis de nombreuses interventions dans l'assistance (d'un représentant de l'Association Théâtrale «Les Feux de la Rampe» à un cadre nouvellement installé à Caudry ou un représentant du Syndicat Force Ouvrière, tous en accord avec le projet), ont permis à Guy BRICOUT de répondre précisément sur certains points, notamment sur sa volonté d'adapter les tarifs d'entrée au cinéma et au spectacle, aux plus démunis.

Guy BRICOUT a ensuite clos la réunion en marquant sa satisfaction devant l'intérêt de l'assistance pour ce projet et le consensus qui manifestement s'en est dégagé : C'est pour lui un encouragement à continuer, avec l'ensemble du Conseil Municipal, à se battre pour la réalisation de ces équipements qui concernent l'ensemble de la population de Caudry et du Grand-Caudrésis et qui ajouteront indéniablement à la qualité de vie de chacun.



M. Claude WARGNIES

SOLUTIONS DES MOTS CROISÉS DE LA PAGE 36

HORIZONTALEMENT :

1- PENSEES - TULIPES - 2- RHODODENDRON - CU - 3- INSERA - EH - 4- MAS - INER - BOUTON - 5- EVE - COUCOU - 6- TUERAI - DES - 7- EMIS - PISSENLITS - 8- RUE - GR - SAXO - FA - 9- EGR - IE - BA - IG - 10- SUS - REN - ANEMONE - 11- JONQUILLES - 12- FTE - FAUNE - NE - 13- CL - II - BLEUET - 14- PAQUERETTES - NE - 15- VIOLETTE - CERISE -

VERTICALEMENT :

A- PRIMEVERES - PV - B- FII - AV - MUGUET - AI - C- NOISETIERS - QO - D- SDN - US - CUL - E- EOSINE - GIROFLEE - F- EDEN - RPR - FNA - RT - G- SERE - AI - INQUIET - H- NARCISSE - UNITE - I- TD - OSSA - AIE - J- URUBU - FX - NL - BEC - K- LO - OC - NOBEL - LSE - L- IN - UO - AMERE - M- ETUDIE - OS - UNI - N- ECHO - ETAIN - NRES - O- SU - NESS - GENET -

Quatrième édition de l'élection de Miss Caudrésis

Avec la quatrième édition de l'élection de Miss caudrésis, notre cité a été une nouvelle fois le théâtre d'une après-midi onchanteresse où se sont mêlées, dans la plus grande harmonie, une création artistique d'avant garde et la beauté dans toute sa féminité.

Au cours de la première partie du spectacle, les 12 candidates en lice défilèrent avec des robes en papier créées par M<sup>me</sup> Claire LEGRAND, puis en maillot de bain.

Leur choix se porta sur Charlotte DHAINE.

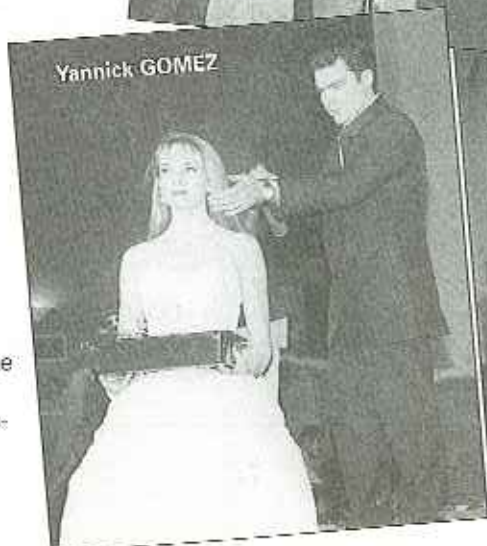
L'élue est une enfant de Caudry. Agée de 19 ans, cette charmante brune prépare un diplôme de podologie. Elle aime la natation, le cinéma, la lecture et la danse.



Après l'interprétation de chansons d'hier et d'aujourd'hui par les Feux de la Rampe et la présentation de la Collection de Florent d'ACY, les 12 prétendantes attendront fébrilement le verdict du jury composé de personnalités locales et de membres du Comité Miss France.



Ambassadrice du Caudrésis, Charlotte DHAINE s'en ira démontrer aux quatre coins de notre région qu'une femme est encore plus belle en dentelle.



Pour parvenir à ce spectacle de qualité, nombreux sont ceux qui ont offert beaucoup de leur temps et surtout de leurs compétences, de manière à faire de cette manifestation un souvenir inoubliable pour les 350 spectateurs présents. Parmi ceux qui ont œuvré à cette réussite aux côtés de Régiane DRUESNES, Conseillère Déléguée au Commerce et à l'Artisanat, nous pouvons citer M. Dominique Vilain-Allard, Délégué Régional du Comité Miss France, M. Yvon LORRIAUX, M. Stéphane LEVEQUE, M. Yannick GOMEZ, M<sup>me</sup> Anne-Sophie DELESTOILE, les Services Techniques de la Ville de Caudry, les Etudiants de BTS AD du Lycée Camille Desmoulins de Le Cateau et les nombreux sponsors sans qui rien n'eût été possible.

Carnaval des Ecoles Caudrésiennes

Les écoles de Caudry ont eu l'heureuse initiative d'organiser une journée Carnaval. Avec l'aide de leurs instituteurs, les enfants ont soigneusement préparé cette journée. Ils ont déployé des trésors d'imagination pour faire honneur à sa majesté Carnaval en confectionnant de magnifiques déguisements en bergères, petits princes, marquises, pirates, mandarins... Si l'on en juge par l'enthousiasme juvénile et communicatif qui a



émanté de leur multitude joyeuse et bigarrée, dans ce scintillement de papier d'or et d'argent, ce chatouillement d'étoffes et cette explosion de couleurs, il est extrêmement agréable de constater qu'il y a au moins une journée dans l'année où tout le monde est heureux d'être à l'école.

La Pétanque Caudrésienne

A l'initiative de la Pétanque Caudrésienne et de son Président, M. RENARD, plusieurs concours ont été organisés durant les mois de Février et Mars 1999 au Boulodrome Municipal, mettant aux prises les meilleurs tireurs et pointeurs de l'Arrondissement.



LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

HISTORIQUE

Les premiers recensements remontent à 5000 ans, lorsque l'Assyrie, l'Egypte et la Chine comptaient leur population pour des besoins militaires ou fiscaux. Plus tard, dans l'Empire Romain, un dénombrement ordonné par Hérode demeure célèbre pour avoir relaté les circonstances de la naissance du Christ. En France, outre quelques «inventaires», dont celui de Charlemagne en 786, il faut attendre François 1er et le renforcement du pouvoir central pour que les registres

paroissiaux consignent avec régularité les naissances, puis, un peu plus tard, les mariages et les décès. Le premier recensement moderne est celui que Napoléon Bonaparte ordonna en 1801, sous la direction de son Ministre de l'Intérieur : Chaptal. Il totalisa 33 millions d'habitants dans les 98 départements de l'époque. Ont suivi 31 autres recensements, tous les 6 à 9 ans pour les derniers.



AUJOURD'HUI

Le recensement sert en fait à savoir ce que nous faisons et où nous sommes. Il a un triple objectif : Compter les habitants : Plus de 200 textes législatifs s'appliquent à la population légale (subventions de l'Etat aux collectivités locales, organisation des élections, nombre d'emplois communaux, plan et travaux d'urbanisme, création de pharmacies...). Décrire la population et ses conditions de logement (les données collectées s'avèrent indispensables à l'action des Pouvoirs Publics, des entreprises, des associations et des individus). Etablir une base de départ pour de nombreuses études. Enfin, le recensement est obligatoire et confidentiel.

CHIFFRES du RECENSEMENT concernant CAUDRY

Année	Nombre d'habitants
1901	9 934
1911	13 390
1921	12 336
1926	12 458
1931	13 056
1936	13 286
1946	12 036
1954	12 396
1962	13 475
1968	13 378
1975	13 633
1982	14 118
1990	13 662
1999	?

Comptez sur nous ! J.F Sautière

RECENSEMENT DE LA POPULATION 1999

La collecte concernant le recensement de la Population est officiellement terminée depuis le 3 Avril. Cependant, il s'avère que des habitants ont été «oubliés» dans divers secteurs de CAUDRY. Si ces oublis vous concernent, veuillez remplir le talon-réponse ci-dessous et le remettre le plus rapidement possible en Mairie, à l'attention de M. SAUTIERE, au Bureau des Affaires Générales.

TALON-RÉPONSE

OUBLIS concernant le recensement de la Population 1999

Adresse : .....

NOM DE FAMILLE Ecrivez en capitales ex.: ALLARD épouse MAURIN	PRÉNOM	PARENTÉ OU RELATION avec la personne inscrite sur la 1 <sup>re</sup> ligne Indiquez par ex. épouse (ou époux), conjoint(e), en union libre, fils, fille, père, mère, petit-fils, belle-fille, neveu, ami, sous-louataire, etc...
* Inscrivez sur la 1 <sup>re</sup> ligne l'un des conjoints d'un couple (et, sur la 2 <sup>e</sup> ligne, l'autre conjoint) ou, à défaut, l'un des adultes habitant dans le logement.		
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		



## Le Marché du Travail, bilan de l'année 1998



M<sup>me</sup> Jocelyne DURIEUX, Directrice de l'ANPE, Agence de Caudry.

### Le Tissu Economique du Caudrésis

Notre secteur compte 1064 entreprises toutes activités confondues.

508 établissements sont en relation avec l'ANPE, soit +5,20% par rapport à 97. Nous avons réalisé 2329 contacts avec les entreprises, soit +58,86% par rapport à 1997.

### L'offre d'emploi

1324 offres d'emploi ont été enregistrées en 98 à l'ANPE de CAUDRY, soit une augmentation de 9,33% par rapport à l'année précédente.

793 offres d'emploi concernaient des contrats de travail d'une durée supérieure à 6 mois et des contrats de travail à durée indéterminée.

De notre point de vue, les secteurs économiques porteurs d'emplois sur le Caudrésis sont :

- L'industrie textile,
- Le commerce de détail,
- La construction,
- L'administration.

Le taux de satisfaction de nos offres d'emploi par présentation de demandeurs d'emploi aux entreprises est de 82,70% ; taux de satisfaction en progression par rapport à 97, soit +6,10% et ce en lien étroit avec les engagements qualité pris envers notre clientèle d'entreprises.

### La demande d'emploi

Au 31 décembre 98, 2301 demandeurs d'emploi étaient à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée, soit une situation à peu près équivalente à fin décembre 97 (+0,10%).

36,51% des demandeurs d'emploi ont + d'un an d'inscription à l'ANPE, soit -3,29% par rapport à fin décembre 97.

La reprise économique a profité également aux chômeurs de longue durée qui sont 33,94% à être concernés par les retours à l'emploi connus des services de l'ANPE.

### La formation

Les actions de formation mises en place sur le secteur ont également profité aux chômeurs de longue durée, puisque 31,69% de ces entrées concernaient ce public en difficulté.

### Les prestations

ont également favorisé le retour à l'emploi de demandeurs, dont certains de longue durée.

Les prestations mises en place sur le secteur, telles que :

- Club des chercheurs d'emploi pour les jeunes de niveau Bac+2,
- Cercle de recherche d'emploi pour les demandeurs d'emploi ayant de l'expérience professionnelle et un projet précis,
- Un accompagnement personnalisé des chômeurs de longue durée avec notre prestation de médiation à l'emploi,
- Session d'orientation approfondie pour les demandeurs d'emploi et module d'orientation approfondie pour ceux n'ayant pas de projet professionnel,
- Appui personnalisé à l'emploi pour des demandeurs d'emploi en grande difficulté d'insertion.

### L'ANPE s'engage pour mieux satisfaire ses clients : demandeurs d'emploi et entreprises

Depuis 1997, l'ANPE s'est engagée dans une démarche globale d'amélioration de ses services.

L'Agence fait évoluer ses pratiques professionnelles : des services plus lisibles, une relation plus contractuelle, plus personnalisée et plus suivie avec ses clients demandeurs d'emplois et entreprises.

C'est ainsi qu'en mai 98 votre agence de Caudry a obtenu le label « qualité de service » et a affiché ses engagements :

Cette reconnaissance est l'aboutissement d'un travail de fond réalisé par l'ensemble de l'équipe de l'ANPE de Caudry, sur la nature et la qualité des services proposés;

### Pour les demandeurs d'emploi,

#### L'ANPE s'engage à :

- Les accueillir et les guider dès leur entrée dans les locaux de l'agence locale.
- Leur proposer le service ou la démarche la plus appropriée à leur situation, dès le premier entretien.
- Mettre à leur disposition des offres d'emploi précises, compréhensibles et actualisées.
- Mettre à leur disposition des équipements en libre-service en bon état de marche, à tout moment.

### Pour les entreprises,

#### L'ANPE s'engage à :

- Confier leur recrutement à un interlocuteur identifié,
- Les conseiller sur le service qui répond précisément à leur attente,
- Leur adresser une confirmation écrite de leur commande de service,
- Les informer du suivi de leur recrutement. Soucieux de toujours rendre le service adapté à chaque client une «veille qualité» a été engagée par un contrôle continu ; pour ce faire, des enquêtes de satisfaction sont menées régulièrement auprès des demandeurs et des entreprises.

### 1999... «LUTTER ET PREVENIR L'EXCLUSION»

L'ANPE s'est vu confier la maîtrise d'oeuvre du Plan National d'action pour l'emploi arrêté par la France suite au sommet Européen du Luxembourg, et ce suite à la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998.

L'entrée de «Nouveau départ» défini dans le Plan National d'action pour l'emploi (PNAE) permet :

- De faire le point avec le demandeur sur sa situation,
- De déterminer avec lui les démarches à entreprendre et les actions à conduire,
- De formuler une proposition qui se traduit soit par un rendez-vous fixé, soit par un contact à prendre ou une démarche à conduire avant une date fixée.

#### Ce plan d'action concerne pour la France :

- Les jeunes de moins de 25 ans entrant dans leur 6ème mois de chômage,
- Les adultes (de 25 ans et plus) entrant dans leur 12ème mois de chômage,
- Les publics menacés par l'exclusion:
  - Les jeunes de moins de 25 ans ayant plus de 12 mois de chômage,
  - Les adultes de 25 ans et plus ayant plus de 24 mois de chômage,
  - Les demandeurs d'emploi bénéficiaires du RMI.

L'équipe de Caudry travaille également en étroite collaboration et de façon efficace avec l'Espace Jeunes; en 1999 elle renforcera aussi son partenariat avec l'AFPA (Association pour la Formation Professionnelle des Adultes), la DITEFP (La Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) au titre de l'agrément de stages et la cellule spécialisée dans le reclassement professionnel des travailleurs handicapés. Pour lutter et prévenir l'exclusion, l'ANPE de Caudry a besoin des Entreprises, des Collectivités Territoriales, des associations et de tout employeur potentiel.

En lui déposant vos offres d'emploi, vous venez rejoindre les entreprises qui lui ont déjà fait confiance.

La Municipalité de Caudry a été la première commune de l'Arrondissement à signer un contrat temps libre avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Ce nouveau dispositif permet à la commune d'être aidée pendant 3 ans sur toutes les dépenses nouvelles effectuées pour les jeunes âgés de 6 à 16 ans.

Un schéma de développement a été élaboré par le directeur du Service Enfance et Jeunesse et les conseillers de la C.A.F.



nombre de rues caudrésionnes!  
Chaque groupe de jeunes peut cependant être accompagné par un animateur du SEJ sur des projets de sorties, camps, soirées.

Il est prévu une augmentation des animations proposées (dans les structures de quartier, des sorties découvertes, des activités sportives et culturelles), un développement dans la capacité d'accueil du centre de loisirs, l'organisation de camps, le soutien aux associations qui se créeraient pour aider la jeunesse et le Conseil Municipal des Jeunes. Une évaluation annuelle du contrat sera effectuée pour vérifier le développement de la politique d'animation jeunesse.

Un contrat enfance pour les 0-6 ans a été également signé. Il prévoit en plus du renfort des structures d'accueil pour les petits (comme la crèche et la halte-garderie), l'étude et la mise en place sur 5 ans d'un lieu d'accueil parents-enfants et d'un relais pour les assistantes maternelles.

### LE SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE PROPOSE

#### ↳ Pour les Ados

3 structures de quartier sont ouvertes, rue Marliot et rue Blanqui, du mardi au samedi et à Audencourt le Vendredi.

Une permanence est également tenue le mercredi dans le Quartier Maupassant (bas de l'immeuble Versailles). Elles offrent un lieu de rencontre pour les jeunes. Il n'est évidemment pas possible de multiplier le nombre de structures de proximité par le



M. LENGLET, responsable du Service Enfance et Jeunesse, M. RIQUET, Maire-Adjoint à la Jeunesse et au Personnel, M. Guy BILICOUT, M. BUISSE, Sous-Préfet et les responsables de la CAF



#### ↳ Pour les 6-12 ans

Le centre de loisirs municipal continue son développement : l'accueil des 6-12 ans s'effectue la journée complète avec repas à chaque période de vacances scolaires et chaque Mercredi. Une équipe d'animateurs brevetés et recrutés par le Service Enfance et Jeunesse en fonction des besoins assure un programme d'activités variées.

A chaque période de vacances, les jeunes reçoivent dans les établissements scolaires le programme proposé par le SEJ. Ce programme est établi en fonction des demandes recueillies dans les structures de quartier et des idées émises par les jeunes et en fonction des possibilités...financières!

En période scolaire, des ateliers d'activité se développent : -Activités manuelles, Journal jeunes, Guitare, Synthétiseur, Tennis de table, Déco...

Chaque Caudrésien est le bienvenu !



En Février, les enfants ont eu droit à de l'initiation sur skate-board, du cinéma (Mulan), de l'équitation à Cagnoncles, la patinoire à Proville en plus d'activités sportives et manuelles. Afin de permettre l'accès au centre à un plus grand nombre de familles, un ramassage est proposé.

## Ramassage dans les quartiers

Matin (baby-car)	Lieux	Soir (Caudry Bus)
8H40	Rue de Bruxelles (Angle Rue Ronsard)	17H01
8H41	Rue Ronsard (Angle Rue de la République)	17H02
8H43	Rue de la République (Angle Rue Voltaire)	17H03
8H45	Place du Général de Gaulle	17H05
8H47	Audencourt	17H13
8H49	Gendarmerie	17H18
8H51	Gare SNCF	17H19
8H53	Rosaire	17H21
8H54	Rue Henri Barbusse (Forme de Wildc)	17H22
8H56	Boulevard DUNANT (Piscine Tournesol)	17H22
9H00	Centre Aéré, Rue Calmette	17H45

## Conseil Municipal des Jeunes

La fin du mandat des premiers Conscillers Municipaux Jeunes de Caudry approche... Le C.M.J a réalisé une K7 sur la prévention SIDA, elle est disponible en prêt gratuit au S.E.I. Afin de présenter les actions réalisées, le CMJ proposera son bilan et les pistes de travail à continuer...



Jeunesse et des Sports, les familles bénéficient des bons C.A.F spécifiques qui sont valables toute l'année.

Un nouveau bâtiment a été aménagé par les Services de la Ville pour répondre à des conditions d'accueil satisfaisantes et recevoir les

Les tarifs sont étudiés en fonction du nombre d'enfants. Le centre étant habilité par le Directeur Départemental de la

enfants plus nombreux à chaque période de vacances.

En Juillet et Août, il n'est possible d'accueillir les enfants qu'à la journée complète.

La pré-sélection des animateurs sera assurée par l'équipe de direction en fonction du nombre d'enfants accueillis. Un équilibre sera établi entre les personnes en cours de formation.

La clôture des candidatures est fixée au 15 Mai.

Chaque candidat aura droit à un entretien après qu'il ait envoyé son CV accompagné d'une lettre de motivation.

## Mémo pratique...

### Service Municipal Enfance et Jeunesse

8, rue Marliot - CAUDRY - Tél : 03.27.75.70.28  
Ouvert du Lundi au Vendredi de 9 à 12h et de 14 à 18h, le Samedi de 9 à 12h et de 13 à 17h.

Rôle : Coordination des animations pour les enfants et les jeunes

### Centre de Loisirs - Tél : 03.27.76.21.50

Le Mercredi et pendant les vacances de 9 à 17h

Rôle : Accueil à la carte, nombreuses activités pour les filles et garçons de 6 à 12 ans.

### Point Accueil Jeunes

Blanqui : Mardi au Samedi (après-midi et début de soirée),  
Marliot : Mardi au Samedi (après-midi et début de soirée),  
Audencourt : le Vendredi de 16h à 19h30.

Rôle : Structures de proximité.

### Conseil Municipal des Jeunes

Siège : 8, rue Marliot - Réunion, un vendredi sur 2 de 19 à 20h

Rôle : Améliorer l'information des jeunes et faire remonter leurs besoins

## Un véhicule payé par les commerçants Caudrésiens

Une action originale a été menée par la société VISIOCOM et le Service Enfance et Jeunesse : en sollicitant les commerçants locaux, la Mairie de Caudry a obtenu un véhicule neuf mis gratuitement à la disposition du Service Enfance et Jeunesse pendant 3 ans.

Le véhicule de 9 places permet le déplacement du personnel et du matériel dans les différentes structures de quartier, le ramassage des enfants le mercredi pour le centre de loisirs et la multiplication de sorties

découvertes en petit groupe. Ce type de déplacement permet une meilleure connaissance des jeunes par les animateurs et une très grande souplesse pour convenir du jour de la sortie. Tous les adolescents Caudrésiens avec un projet de découverte (cinéma, bowling, Paris, Lille, roller à Anderlecht...) sont les bienvenus au Service

Enfance et Jeunesse pour la préparation d'une telle animation. Chaque proposition sera étudiée.

Liste des commerçants ayant participé au financement de l'opération :

Leclerc, Ets Delhay, Daffe Pneus, Comptoir du Matériel,



CTA, Comptoir Agricole du Jeune Bois, Sobatal, Carrosserie Leduchache, C.M.B Rousseau, Au P'tit Boulonnais, Immo Cambrésis, Léonidas «Gourmandise», Assurances Bélot, Chris Coiffure, Couverture Eddy Ego, Jean-Pierre Brouet, Hôtel La Tourette, Gabriel d'Authie.

## LE KARATE DANS LA CITE DE LA DENTELLE

### Petite définition

Le Karaté est une méthode de combat qui consiste à utiliser de manière rationnelle et scientifique les armes naturelles du corps humain : pieds, poings, coudes, etc...

Adopté par la plupart des Forces Armées et des Polices du monde entier en raison de son efficacité, le Karaté est la meilleure des «Self-Défenses».

Mais le Karaté est avant tout un Art Martial. A travers la pratique et l'entraînement en salle (dojo), se dégage la philosophie réelle : recherche de l'équilibre, de la plénitude et de la maîtrise de soi. L'enfant qui pratique le Karaté verra son agressivité disparaître au profit d'une com-

bativité contrôlée qui lui servira dans tous les domaines de la vie. Au fur et à mesure de ses progrès techniques, il acquerra confiance en lui. L'utilisation de son corps dans des séries de mouvements naturels aboutira à un développement harmonieux de sa musculature et de sa souplesse. Il apprendra également à développer ses réflexes et à coordonner les mouvements de son corps, autant d'éléments qui contribueront à son développement.

Issu des anciennes méthodes chinoises de Kung-fu, le Karaté repris et amélioré par les Japonais, est l'héritier de toutes les traditions philosophiques orientales au service de l'homme.



M. Yves MARIN, Secrétaire Général du Club



Guy BRICOUT remet à Mickael MILLON un cadeau, symbole de son passage dans la Cité de la Dentelle

### Karaté à Caudry

On ne sait pas toujours que le Karaté s'est implanté à Caudry en 1976 à l'initiative de M. Paul LANGRAND, professeur de judo qui avait contacté Jean-Pierre VANDEVILLE. D'abord dans le giron du judo, il se transforme en Mawashi Karaté Club de Caudry en 1981 sous la Présidence de M. Bernard CHOPIN.



MM Guy BRICOUT, Mickael MILLON, Champion du Monde et J-P VANDEVILLE, unique 6<sup>e</sup> Dan de la Ligue Flandres Artois

6 ceintures noires sont sorties du club : HUART Edwige, CHOPIN Bernard, CROIX Sylvie, TELLIER Pascal, DECROUEZ Gérard et

fin Février MARIN Yves. Dos titres régionaux mais aussi des médailles nationales ont jalonné la vie du Club. Actuellement, c'est Albert CHATELAIN qui préside le Club secondé par Yves MARIN, Secrétaire Général. Sous leur direction, le Club participe à l'animation locale en étroite collaboration avec la Municipalité.

Par ailleurs des temps forts sont organisés à Caudry comme la venue récente du Champion du Monde Mickael MILLON ou comme prochainement, le 20 Juin, une grande démonstration de Karaté.

Sur le plan technique, c'est Jean-Pierre VANDEVILLE qui assume toujours les cours. Caudry peut se targuer d'avoir le seul 6<sup>ème</sup> Dan de la Ligue Flandres Artois. Alors si le Karaté vous tente, de 15 à 60 ans venez voir le lundi et le jeudi à 20 H et pour les enfants, le mercredi à 11 H où vous serez accueilli, Salle des Tullistes -1<sup>er</sup> étage.



### Les Collégiens se sportent bien...

Les élèves du Collège Jean Monnet se sont remarquablement comportés lors des différentes compétitions UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) :

-En Basket-ball, les minimales filles, entraînées par M. THEBERT, se sont adjugé, le 24 Mars le titre Académique,  
-En Hand-hall, après un brillant parcours lors des phases éliminatoires, les benjamins de M<sup>me</sup> LATTOCO ont dû s'incliner en finale départementale tout comme les Volleyeuses de Cédric BONDOUX battues par les Tourquennoises du Collège du Sacré Cœur.

Ces résultats sont le fruit d'un travail rigoureux des professeurs d'éducation physique et des clubs locaux qui fournissent de jeunes sportifs de mieux en mieux préparés physiquement et techniquement.

Par ailleurs, Caudry a accueilli le 3 Mars les finales Départementales de G.R.S où 15 établissements scolaires s'étaient donné rendez-vous. M.Francis DENHEZ, Délégué UNSS du secteur, Mme Danièle WILINSKI et l'ensemble des bénévoles ont été félicités pour l'organisation parfaite de cette journée qui montre que Caudry se sporte bien!

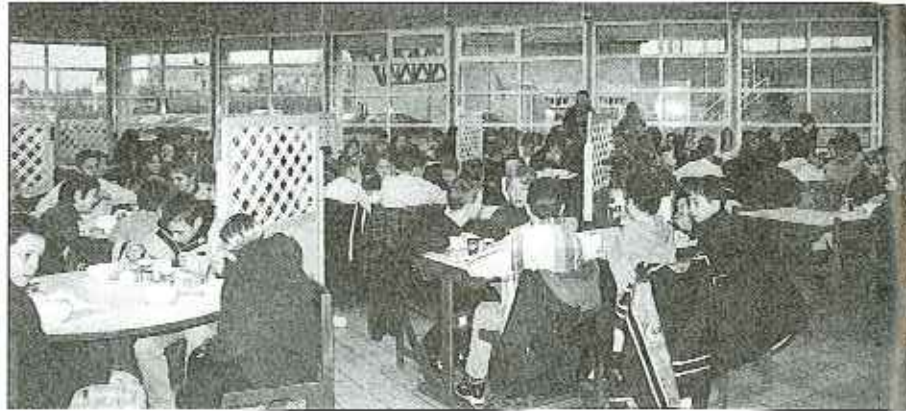


# VIE SCOLAIRE

## Opération petit-déjeuner aux Collèges Jean-Monnet et Jacques Prévert de Caudry

Dans le cadre du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté, l'idée d'actions communes et concertées entre les deux collèges de Caudry a été émise par quelques-uns.

Une réunion a été organisée avec les partenaires extérieurs, afin d'assurer la mise au point et le montage d'un tel dossier, lequel a ensuite été transmis au rectorat de Lille, pour les deux Établissements après l'approbation par les deux Conseils d'Administration. Après retour du dossier, l'action commune «petit déjeuner» a été mise au point, avec l'aide de la Direction des deux collèges (MM Prouvost et Méresse pour Jean-Monnet; MM Sénécaïl, Doyelle et M<sup>me</sup> Bataille pour Jacques-Prévert; l'infirmière (M<sup>me</sup> Lévêque); le médecin scolaire (M<sup>me</sup> Folens), des services d'intendance (M<sup>me</sup> Dromard et M<sup>me</sup> Thuilliez) dont les agents de service et 5 sponsors qui ont fourni denrées et documents pédagogiques.



Le repas a été établi par les professeurs de biologie des deux collèges. Un petit-déjeuner équilibré a été servi à tous les élèves de 6e et 5e, ce qui représente le point d'aboutissement de cette action, dont l'objectif final était de faire prendre conscience à tous de la nécessité, chaque matin, de prendre un premier repas équilibré et par conséquent, de modifier les mauvaises habitudes.

L'originalité de cette démarche repose, cette année, sur l'entraide, la symbiose entre les deux collèges pour assurer la réussite globale du projet.



En amont, pour préparer l'éducation à la Nutrition, les élèves de 4<sup>e</sup> SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) du collège Jacques-Prévert, guidés par leurs professeurs (M<sup>me</sup> Dupont et Lévêque) ont imaginé, écrit et joué une petite pièce de théâtre structurée en 4 saynètes. Cette pièce a été produite devant les élèves des deux collèges et le message d'élève à élève a ainsi pu passer plus aisément.

La documentaliste (M<sup>me</sup> Davoine) du collège Jacques-Prévert a, par ailleurs, contribué à la préparation de l'action en installant dans son CDI un coin doté de plusieurs tables équipées de petits-déjeuners variés afin de faire découvrir aux enfants l'équilibre alimentaire. Des affiches ont été disposées et un concours, ouvert à tous, a été organisé.



## Fermeture d'une classe à l'École Primaire Paul Bert : Le Conseil Municipal proteste.

Le Lundi 15 Mars 1999, Monsieur le Maire et M<sup>me</sup> Claude BRICOUT, Maire-Adjointe chargée de l'Enseignement, ont reçu une importante délégation d'Enseignants et de Parents d'Élèves de l'École Primaire Paul Bert venus leur faire part de leur crainte et de leur profond mécontentement face à la menace de fermeture d'une classe à la rentrée prochaine dans cet établissement. Cette menace, qui a d'ailleurs été confirmée depuis, concerne une des quatre écoles primaires de Caudry qui accueillent beaucoup d'élèves en difficulté.

D'autre part, cette mesure de fermeture apparaît comme paradoxale puisque certaines classes comptent cette année jusqu'à 29 élèves, souvent en grave difficulté ou en échec scolaire. Enfin, le nombre d'inscriptions au niveau de l'école maternelle du groupe permet d'espérer une augmentation des effectifs en primaire pour les rentrées prochaines. Cette mesure de fermeture s'explique donc très mal d'autant plus que l'an dernier, au cours d'une réunion en présence des Directeurs d'Écoles, il avait été affirmé qu'aucune fermeture de classe n'interviendrait cette année. La délégation a également fait part à Monsieur le Maire et à M<sup>me</sup> BRICOUT de

ses craintes quant à la classe de C.L.A.D de M<sup>me</sup> ELBERG. Monsieur le Maire est intervenu immédiatement auprès de Monsieur le Recteur ainsi qu'auprès de Monsieur l'Inspecteur d'Académie pour leur faire part de son mécontentement et de celui de l'équipe éducative et des parents d'élèves de l'École Paul Bert et leur faire parvenir la pétition remise par la délégation. Il souhaite soutenir toute action en faveur du retrait de cette mesure de fermeture et, dans ce cadre, a proposé au Conseil Municipal lors de sa séance du 25 Mars 99 de voter une motion de protestation contre cette fermeture. **Votée à l'unanimité.**

# COMMENT EST UTILISÉ VOTRE ARGENT ?

Le projet de BUDGET PRIMITIF 1999 de la Ville a été examiné, dans ses grandes lignes, par la Commission Municipale des Finances, lors de sa réunion du 19 Mars 1999, et voté par le Conseil Municipal le 25 Mars.

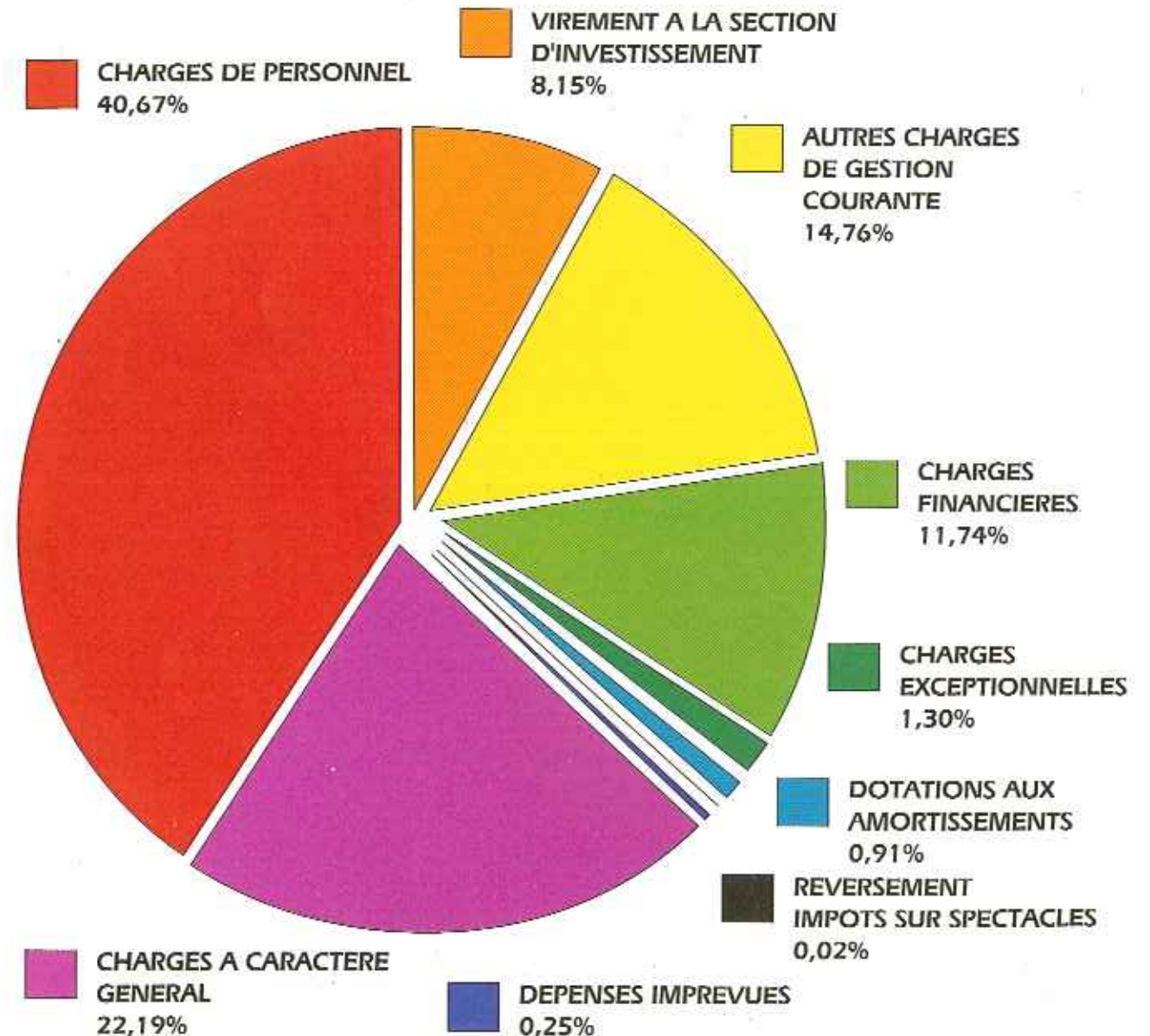
Il s'équilibre, en dépenses et recettes à :

- 110.405.000 F en Section de Fonctionnement
- 60.855.300 F en Section d'Investissement

## BUDGET PRIMITIF 1999 :

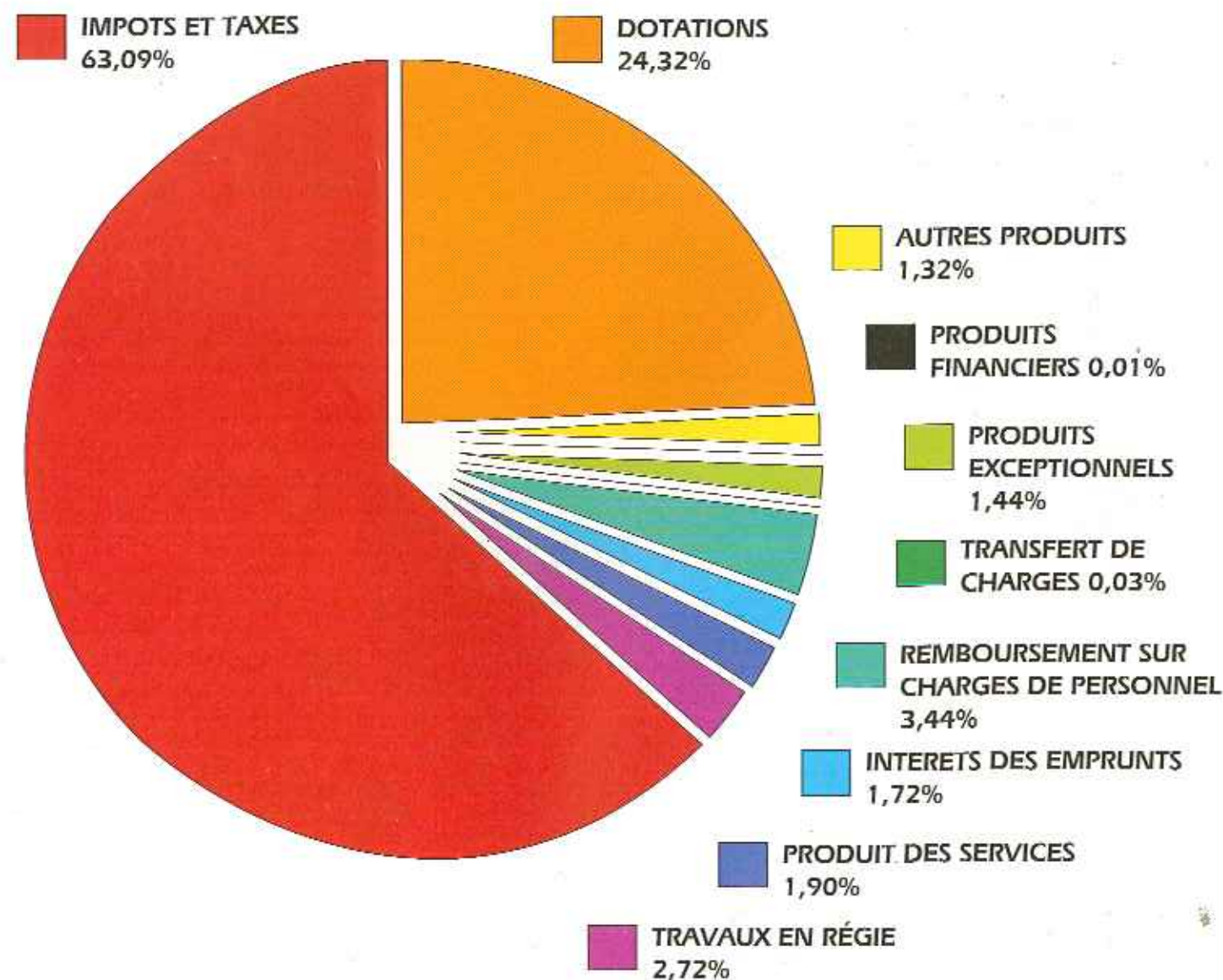
### Dépenses de fonctionnement (en Francs)

022	Dépenses imprévues	275 000
011	Charges à caractère général	24 500 000
012	Charges de personnel	44 900 000
023	Virement à la section d'Investissement	9 000 000
65	Autres charges de gestion courante	16 300 000
66	Charges financières	12 960 000
67	Charges exceptionnelles	1 440 000
68	Dotations aux amortissements	1 006 000
73	Reversement Impôt sur spectacles	24 000
<b>TOTAL</b>		<b>110 405 000</b>



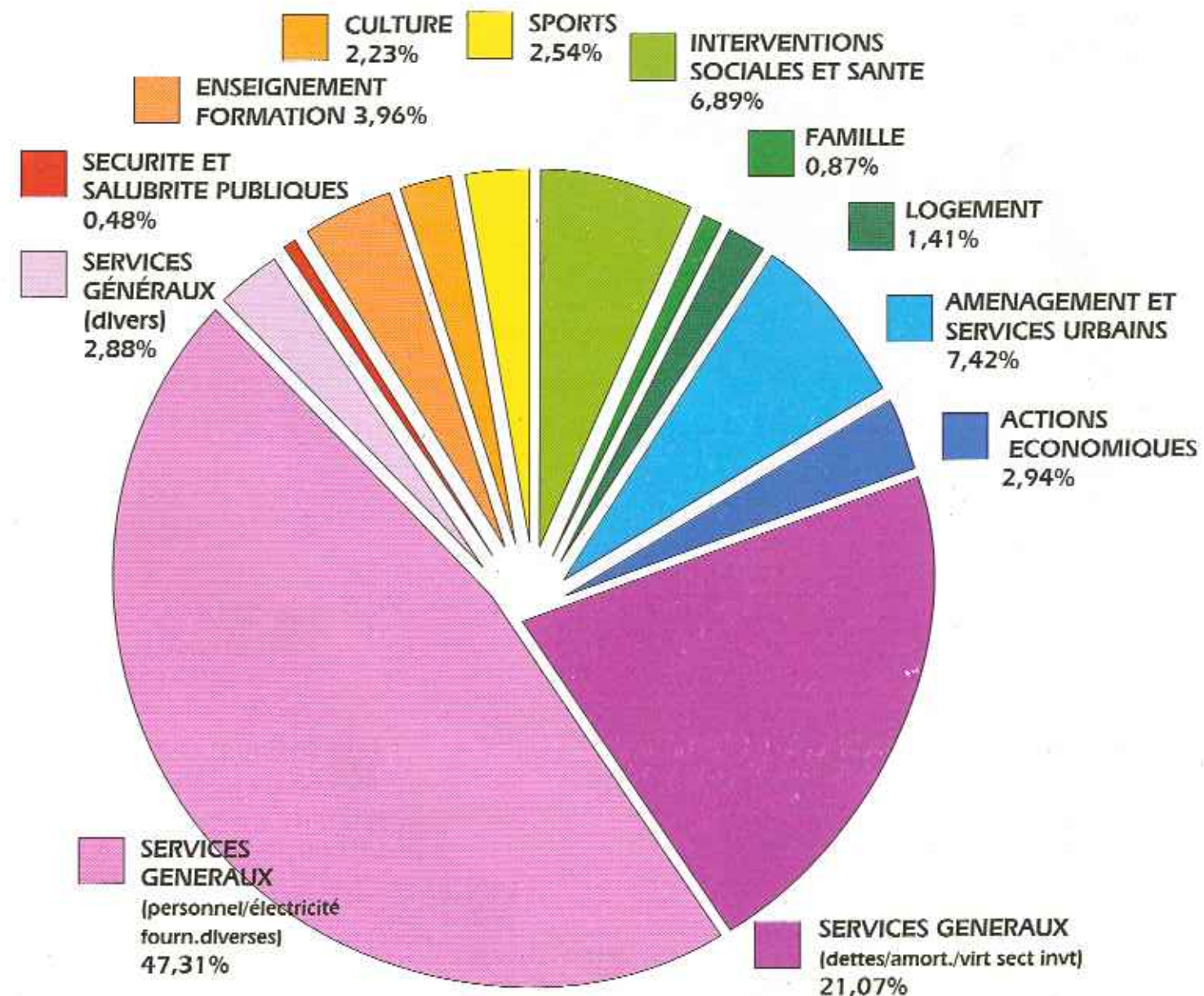
**BUDGET PRIMITIF 1999 : Recettes de fonctionnement (en Francs)**

013	Remboursement sur charges de personnel	3 800 000
66	Intérêts des emprunts	1 900 000
70	Produits des services	2 100 000
72	Travaux en régie	3 000 000
73	Impôts et Taxes	69 660 000
74	Dotations	26 855 000
75	Autres produits	1 460 000
76	Produits financiers	10 000
77	Produits exceptionnels	1 590 000
79	Transferts de charges	30 000
<b>TOTAL</b>		<b>110 405 000</b>

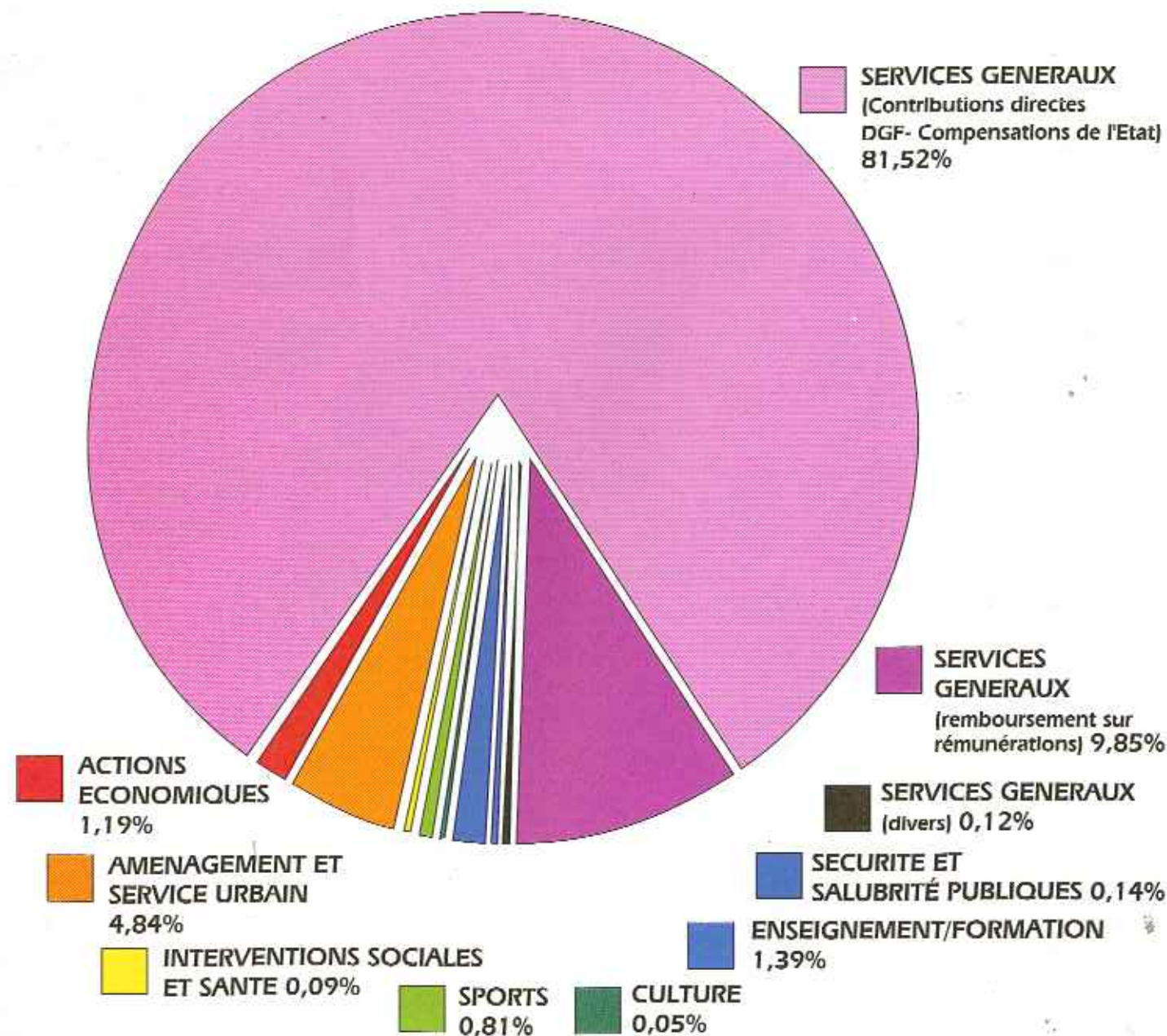


**FONCTIONNEMENT - DÉPENSES - RÉPARTITION PAR FONCTION (en Francs)**

	LIBELLÉ	MONTANT
0	Services généraux	78 676 000
01	dont : dettes - amortissements	
020	virements à la section d'investissement	23 265 000
	personnel - électricité - fournitures diverses	52 230 800
	divers	3 180 200
1	Sécurité et salubrité publiques	534 100
2	Enseignement et formation	4 374 210
3	Culture	2 456 050
4	Sports	2 804 000
5	Interventions sociales et santé	7 602 000
6	Famille	955 240
7	Logement	1 560 000
8	Aménagement et services urbains	8 193 400
9	Actions économiques	3 250 000
<b>TOTAL</b>		<b>110 405 000</b>



	LIBELLÉ	MONTANT
0	Services généraux	101 010 000
01	dont : contributions directes - DGF	
	compensations de l'Etat	90 006 426
020	remboursement sur rémunérations divers	10 871 000 132 574
1	Sécurité et salubrité publiques	150 000
2	Enseignement et formation	1 534 000
3	Culture	50 000
4	Sports	900 000
5	Interventions sociales et santé	100 000
6	Famille	
7	Logement	
8	Aménagement et services urbains	5 345 000
9	Actions économiques	1 316 000
	<b>TOTAL</b>	<b>110 405 000</b>



## VIE DES SENIORS

### ACTUALITE DES SENIORS

#### ⇒ Voyage Annuel des Séniors

Cette année le Voyage Annuel des Séniors a lieu en Champagne, le Mardi 25 Mai 1999. Le départ est fixé à 6h30 (rendez-vous sur le parking du Musée de la Dentelle).

#### Au programme :

- Visite de caves à Epernay,
- Visite guidée de la Ville de Reims,
- Visite du magasin «Nicolas de Feuillates».
- Repas avec animation et orchestre au Château Nicolas de Feuillates qui offre une splendide vue panoramique des vignes du domaine.

#### Conditions d'inscriptions :

- Etre âgé(e) de 60 ans au moins,
- Résider à Caudry depuis un an,
- Frais de participation : 60Francs,
- Si vous êtes titulaire du FNS, veuillez présenter une attestation lors de l'inscription afin de bénéficier de la gratuité du voyage.

#### Inscriptions :

- Les Lundi 10 et Mardi 11 Mai de 9 à 12h et de 14 à 17h au Foyer Albert SCHWEITZER,
- Le Mercredi 12 Mai de 14 à 17h à l'Espace Mélayers pendant le Salon des Séniors (au stand de l'Association du Foyer Albert SCHWEITZER).

#### ⇒ Séniors Expo

Des Associations, des structures, des entreprises au service des Séniors et des associations qui les concernent...

**du Mercredi 12 au Dimanche 16 MAI 99 à l'Espace Mélayers, Pl. du G<sup>e</sup> de Gaulle**

Semaine : 10 h - 12 h et 14 h - 19 h

Week-end : 10 h - 20 h (sans interruption) Entrée gratuite

#### Au programme :

- Animation récréative le Vendredi 14 MAI de 15 à 17 h, avec entre autre, des chants des écoles maternelles de Caudry.
- Venez valser et vous distraire au son de l'accordéon de Bernard BOJANEK, Chef d'orchestre, variétés, musette, ... (vedette de la télévision France 2 et France 3), le Samedi 15 MAI de 16 à 17 h.

D'autres activités viendront enrichir ce programme. ■

#### Changement de Bureau à l'Association Albert SCHWEITZER:

##### Présidents d'Honneur :

Guy BRICOUT, Maire de Caudry.  
Denis COLIN, Conseiller Délégué aux Personnes âgées.

Présidente : Francis LECLERCQ.

Vice-Président : Paul BRACQ.

Secrétaire : Joannine HEGOT.

Secrétaire adjoint : Lucienne DAVOINE.

Trésorier : Roger JACQUEMIN.

Trésorier adjoint : Victor MACHU.

Délégué : Charles LECLERCQ.

Déléguée : Nicole REY.

Membres : Pierre FOVET, Alfred DECAUDIN, Léon TRIOUX, Yvonne COUTEAU, Dolicie BERSILLON, Renée GABET, Henriette MACHU, Mauricette MARTIES.

#### Alizé, une Association pour les Soins Palliatifs à domicile



La Municipalité de Caudry a mis le Foyer Albert SCHWEITZER à la disposition d'une Association de formation pour le maintien à domicile des malades en fin de vie pour y dispenser un de ses cours pratiques.

Cette association dénommée «Alizé» dont le siège social se trouve 5, rue de Roubaix à Cambrai, est présidée par le Docteur Pascal LEVEQUE, Médecin Généraliste à Nouville Saint Rémy (Diplôme sur la douleur et les soins palliatifs).

Le but de cette association est d'aider les malades en fin de vie à rester à leur domicile dans les meilleures conditions possibles. Une équipe de bénévoles encadrée par des médecins, des infirmiers, des infirmières, des aides-soignantes et une psychologue soutient l'équipe soignante du patient, sans se substituer à elle, et aide le malade à se réinsérer au sein de sa famille. Actuellement, en attendant d'autres adhésions, l'asso-

ciation qui comprend 84 membres est pour moitié composée de soignants (médecins, infirmiers, infirmières, pharmaciens, kiné, dentiste, orthophoniste, spécialistes dont pédiatre, oncologue, cardiologue...), pour moitié de bénévoles soignants (aides-soignants, gardes-malades et non soignants : tous les métiers sont représentés) et d'une psychologue.

L'Association travaille avec des structures existantes entre autres la Croix Rouge de Caudry. Son champ d'action se situe sur tout le Cambrésis dans un rayon de 25 kms autour de Cambrai. Une permanence téléphonique au 06.11.444.64.33 est ouverte tous les jours (sauf le Dimanche) de 13h30 à 15h30 pour les soignants et les bénévoles. ■

#### Travaux et Equipements à la Maison de Retraite Léonce Bajart

1998 a vu la réfection des étages de «Bajart», le remplacement d'une partie du mobilier par des lits électroniques médicalisés à hauteur variable, des fauteuils avec tablettes adaptées, l'acquisition d'une machine à laver la vaisselle, d'une machine à laver, de 2 micro-ordinateurs. En 1998, la Ville a également œuvré avec le Conseil d'Administration pour l'extension et la rostructuration du pavillon Bajart.

Les familles et les conditions de travail seront elles aussi concernées car l'accueil et les vestiaires seront réaménagés. Une salle sera réservée à la formation du personnel. Ces démarches s'inscrivent dans l'engagement en faveur des actions d'amélioration continue de la qualité. ■

#### C.C.A.S de Caudry

Une fois encore «l'agrément qualité» du Centre Communal d'Action Sociale a été renouvelé par la Préfecture du Nord. Ainsi le C.C.A.S peut continuer à exercer ses activités auprès des personnes âgées, handicapées ou dépendantes. Cet agrément est donc reconduit pour la période du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 99. ■



## Caudry a 2000 ans...

Quand les traces écrites sont inexistantes ou ont été détruites, il faut deviner avec la terre, et les fouilles menées sur le lotissement des Blancs-Bois, rue des Saules ont été bien bavardes.



Terre et les fouilles

### L'environnement archéologique

Après la conquête romaine (52 avant JC), la Gaule est divisée en quatre grandes provinces : la Narbonnaise, l'Aquitaine, la Lyonnaise et la Belgique. Chaque province est occupée par un certain nombre de peuples. Caudry se trouve ainsi dans la province de Gaule Belgique, sur le territoire des Nerviens dont la Capitale est Bavay (Bagaicum) puis, au Bas-Empire, Cambrai (Camaracum).

Dans les campagnes, la photographie aérienne a permis de retrouver des édifices qui témoignent d'une occupation dense du territoire. C'est le cas pour le Cambrésis où les villae, unités essentielles de l'occupation du territoire, sont nombreuses (Boussières, Esuars, Iwuy, Proville, Viesly...).

→ La villa est une exploitation agricole qui se divise en pars urbana, habitation du maître des lieux, et en pars rustica, quartier des esclaves, de l'artisanat, du stockage des denrées, et du parcage des animaux. Les villae répondent souvent à un plan type : c'est un bâtiment rectangulaire, composé de plusieurs pièces, muni d'une galerie-auvent et de tourelles en façade. Ce bâtiment abrite souvent un hypocauste, système de chauffage par le sol.

### La villa gallo-romaine des Blancs-Bois

Jusqu'en 1997, aucune intervention archéologique n'avait été réalisée dans notre ville. Pourtant notre secteur, traversé par la voie romaine Cambrai-Le Cateau, était déjà connu par une villa sise au lieu-dit «La vallée au charbon» repérée en 1971 par A. VANDERSCHIEDEN et montrant des substructions riches en céramique commune gallo-romaine. C'est en Juin 1997 que les sondages archéologiques sous la forme de tranchées réalisées à la pelle mécanique sur le lotis-



En effet, en quelques mois, Caudry a pris près de 2000 ans et a été projetée au 1er siècle grâce à la découverte de vestiges gallo-romains.

sement des Bois-Blancs permettaient pour la première fois d'appréhender le potentiel archéologique de notre cité.

→ La commune, en sa qualité de propriétaire, prit alors en charge une fouille complète d'une durée de 5 semaines (Novembre-Décembre 1997) réalisée par les membres de l'A.F.A.N (Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales).

L'équipe archéologique sous la conduite de Raphaël CLOTUCHE a dévoilé un patrimoine riche d'enseignements.

→ La fouille a mis à jour un ensemble de fossés, fosses et trous de poteaux qui a permis de relever le plan d'une exploitation agricole du Haut Empire Romain (Fin du 1er siècle avant JC - Début du IIème siècle après JC).

### Schématiquement le site a connu 3 phases :

- De la fin de l'époque gauloise au début de l'époque romaine

(Fin du 1<sup>er</sup> siècle) ne subsiste qu'un fossé et un bâtiment dressé sur 12m<sup>2</sup> de surface.

- Au cours de la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle après J.C., une réorganisation de l'exploitation des terres semble s'effectuer.

- C'est dans la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle après J.C. que s'installe la Villa proprement dite. Un bâtiment principal long de 17 mètres et large de 7 mètres est édifié.

→ Composé de trois parties, il est doté d'un bâtiment carré accolé à un angle et surmontant une cave. Le tout était couvert de tuiles romaines. Des fosses, situées à proximité, ont pu servir à l'extraction du limon nécessaire à la construction des murs en torchis. Des mares servaient à abreuver le bétail et à stocker l'eau de pluie. A l'Ouest, un dolium, sorte de grand vase enterré, servait également à conserver des denrées. Au Nord, un petit cimetière, dont trois tombes ont été retrouvées, accueillait les membres défunts de l'exploitation.

→ Quant au mobilier découvert : des céramiques, des poteries, des poids à tisser le lin (Fusaioles, pesons), il nous donne des indications sur la vie quotidienne de cette époque.



Archéologue Philippe Foray sur le chantier des fouilles.

Parmi tous ces vestiges, la plus belle découverte est incontestablement un denier en argent frappé par les ateliers itinérants de César (49-48 avant J.C.).

- Sur l'avers est représenté un éléphant écrasant un serpent, souligné de l'inscription Caesar; le tout dans un cercle perlé.

- Sur le revers sont gravés les emblèmes du pontificat.

César fut le premier à revêtir le titre de Pontifex Maximus, président du collège des Pontifes (Prêtres de la Religion Romaine).

### On distingue ainsi sur la pièce :

- Le simpulum : petite coupe pour les libations,
- L'asporgillum : goupillon,
- La securis : hache pour les sacrifices,
- L'apex : bonnet muni d'une aigrette propre au sacrificateur.



Un seul autre exemplaire de cette monnaie est connue dans la région, à Boulogne.

Les raisons de l'abandon du site, à la fin du II<sup>ème</sup> siècle après J.C. sont difficiles à percevoir.

Néanmoins, il semblerait que le départ des occupants soit un acte volontaire et organisé plutôt qu'une fuite précipitée face à un danger. Ainsi, face à une

découverte qui présente un intérêt majeur quant à l'occupation des campagnes du Nord, il était naturel de faire un effort particulier pour exposer les pièces représentatives du matériel découvert lors des fouilles.

Patrick RAGUET

Le 27 Février dernier a été inauguré au Musée de la Dontelle par M. Guy BRICOUT, Maire de Caudry, Conseiller Général du Nord, M. Jacques LEGENDRE, Sénateur et M<sup>me</sup> Brigitte DOUAY, Députée du Nord, l'exposition intitulée :



M<sup>me</sup> LASALLE, Conservatrice, M. Guy BRICOUT, M<sup>me</sup> Brigitte DOUAY, Députée et M. Jacques LEGENDRE, Sénateur

### «Sur les traces des premiers habitants de Caudry».



A gauche : Raphaël CLOTUCHE, Archéologue  
A droite : Daniel ROGER, Conservateur du Patrimoine

Cette exposition agrémentée de panneaux thématiques, et mise en scène par M<sup>me</sup> GAYMAY, restauratrice du mobilier archéologique, par le Service Régional de l'Archéologie (en particulier M. Daniel ROGER, Conservateur du Patrimoine) et par M<sup>me</sup> LASALLE-ZARINI permet une approche du site tel qu'il existait voilà près de 20 siècles.

A une époque où, dit-on, la recherche d'une identité est une préoccupation générale, cette exposition permanente est un appel de notre passé vivant et éternel.

### La Médaille de la Ville

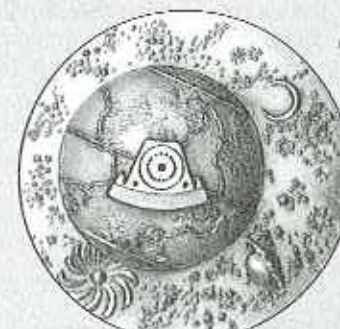


L'avers

Elle a été réalisée en 1960 par M. Jules FRANCE, premier grand prix de Rome, à l'époque, Directeur de l'Ecole des Beaux Arts de Valenciennes.

→ L'avers met en valeur les 3 feuilles de vivier, armoiries de la Ville de Caudry, isolées sur le fond.

- Le tour «Ville de Caudry» est établi en Elévir.



Le revers

→ Le revers représente l'activité industrielle locale.

- Dans le cosmos, qui par son graphique, rappelle la dentelle, le globe terrestre est représenté avec le chariot, symbole du rayonnement de l'industrie locale à travers le Monde.

Patrick RAGUET

**Le Marché de Noël, Edition 98**

Fête de la rue, fête des contacts humains, fête de la gastronomie, de l'artisanat et du commerce, le 4<sup>e</sup> Marché de Noël a été cette année encore particulièrement riche et renouvelé. Durant cinq jours, plus de 30 exposants ont accueilli les visiteurs avec convivialité et ont fait découvrir leurs œuvres, leur savoir-faire ainsi que toutes sortes de produits typiques. En



rivalisant d'imagination pour décorer leur stand, ils ont créé une véritable fête pour les yeux avec des symphonies de lumières et de cou-

leurs faisant du coeur de notre ville un lieu de rencontre chaleureux où il fait bon venir.



**Sur les traces de Spielberg...**

Durant les vacances de Février 1999, un stage vidéo a été proposé aux enfants âgés de 7 à 14 ans. Placé sous la direction de Monsieur Gino GAMBERINI, photographe du Service Unité-Vidéo de la Mairie de Caudry, ce stage comprenant une formation théorique et une initiation pratique a captivé nos réalisateurs en herbe.



**Voix cristallines à la Basilique**

Mardi 2 Mars 1999, 300 personnes ont écouté le récital donné à la Basilique Sainte Maxellende par les Petits Chanteurs à la Croix de Bois. L'interprétation grandiose d'oeuvres religieuses et de chants profanes par les élèves de la Manécanterie fondée par Paul BERTHIER et Pierre MARTIN en 1916 a conquis le public. Cette manifestation d'une exceptionnelle qualité était organisée à l'initiative de l'Office de Tourisme de Caudry\* et par le Comité du Centenaire de la Basilique Sainte-Maxellende.



**Deux noms pour un oui....**

Les 20 et 21 mars, s'est déroulé à l'Espace Mélayers le 8<sup>ème</sup> Salon du Mariage qui au fil des ans est une manifestation attendue et appréciée, organisée par Génération Commerçants avec le soutien de la Ville de Caudry. 25 exposants ont fait découvrir pendant deux jours, un échantillonnage éclectique qui a attiré bon nombre de Caudrésiens et en particulier des jeunes couples. Pour renforcer la dynamique et la synergie entre les exposants et les visiteurs, diverses animations dont un défilé de mode furent proposées durant ce week-end.



**Soirée Franco-Allemande**

Depuis la signature de la Charta de Jumelage entre Caudry et Wodol, les échanges ont été constants entre les deux communes. C'est ainsi que le 27 Février 1999, les deux délégations se sont retrouvées autour d'un repas dansant qui fut marqué par un esprit de fraternité.



Durant l'année 98, les séances de CINEMA à la Salle des Fêtes de Caudry ont attiré en moyenne 161 personnes par projection, soit un total de 3142 visiteurs.



Le 26/02/99 dernier, les élèves du Collège Prévert au cinéma lors de la projection du «Prince d'Egypte».

Le 09/01/98 : Le Monde perdu	200 spectateurs
Le 27/02/98 : Alien	119 spectateurs
Le 06/03/98 : Cousin	76 spectateurs
Le 13/03/98 : Demain ne meurt jamais	56 spectateurs
Le 10/04/98 : Titanic (pour les 3 séances)	1307 spectateurs
Le 22/05/98 : Les Visiteurs II	215 spectateurs
Le 04/06/98 : Don Juan	130 spectateurs
Le 12/06/98 : Une chance sur deux	18 spectateurs
Le 26/06/98 : Flubber	59 spectateurs
Le 10/07/98 : Air bud buddy	214 spectateurs
Le 10/07/98 : L'Homme au masque de fer	60 spectateurs
Le 19/08/98 : Air bud buddy	101 spectateurs
Le 04/09/98 : Taxi	143 spectateurs
Le 25/09/98 : L'Arme Fatale 4	56 spectateurs
Le 16/10/98 : Armageddon	113 spectateurs
Le 13/11/98 : Godzilla	181 spectateurs
Le 04/12/98 : Il faut sauver le soldat Ryan	79 spectateurs
Le 16/12/98 : Poucelina	15 spectateurs

**CAUDRY Insertion des Bénéficiaires du RMI**

Quand l'organisme «Les Réseaux d'échanges réciproques de savoirs» de Caudry prévoit l'achat de matériel de musique, couture et cuisine pour mener sa mission en direction des bénéficiaires du RMI, il se tourne notamment vers le Conseil Général du Nord, qui, lui, a prévu d'aider à l'équipement des promoteurs d'actions d'insertion. Résultat : une subvention de 17 415F sur 36 092F au total. Le Conseil Général du Nord est ainsi partenaire de 600 associations, sans compter les Centres Communaux d'Action Sociale.

**Dites «pouce» à la mortalité des enfants**

MICOM, une mutuelle nationale fortement impliquée dans le Nord-Pas-de-Calais, a décidé de s'engager dans une opération humanitaire de grande envergure.

**500 tonnes de radios collectées = Plusieurs milliers de vies d'enfants sauvées**

Cette opération repose sur un geste simple : apporter ses radiographies à recycler dans une pharmacie. Ces radiographies, si elles ne sont pas recyclées, présentent un caractère polluant. En les donnant à notre pharmacien, nous sommes utiles à des enfants

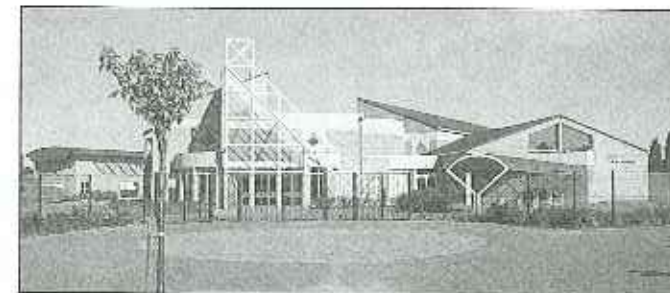
et contribuons à la protection de l'environnement.

Un geste qui ne nous coûte rien et qui pourtant compte beaucoup. Une fois rassemblées par le pharmacien, les radiographies sont recyclées et les sels d'argent qu'elles contiennent sont extraits. La vente des sels d'argent génère un chiffre d'affaires qui permet à Pharmaciens Sans Frontières de sauver des vies d'enfants en achetant des médicaments pédiatriques essentiels et en mettant en place des centres sanitaires.

**MICOM espère réunir 1,5 millions de francs. Avec seulement 200 F, Pharmaciens Sans Frontières achète 1000 compr-**

**Déjà le troisième millénaire au Collège Jean-Monnet**

1995 fut l'année de reconstruction du collège Jean-Monnet de Caudry. 1999 sera l'année de l'installation d'Internet sur tous les micro-ordinateurs du collège. 300 000 F seront nécessaires pour le câblage informatique et l'extension du réseau. Ils viendront des 7 millions de francs que réserve le Conseil Général du Nord pour améliorer les conditions d'enseignement et le cadre de vie des collèges.



**Petite étude sur l'origine du nom de la Cité de la Dentelle**

Comme toute autre source, la toponymie témoigne du passé des lieux qu'elle dénomme, bien qu'elle reste difficile à manier. Au cours des siècles, le toponyme Caudry varia : - **Calderiacum** en 1087 (titre de l'abbaye de St Aubert), - **Caudris** en 1129 (Le Carpentier), - **Cauderi** en 1219 (Loi communale de Quiévy), - **Caudri** en Boneville (Archives des Chartriers), - **Caudri** en 1286 (Cartulaire de Flandre), - **Caudry** en 1349 (Pouillé du diocèse de Cambrai). Selon l'abbé Boniface (Etudes sur la signification des noms topographiques de l'Arrondissement de Cambrai, 1866), Caudry signifierait habitation du bas-fond, de la cavité inculte. Pour E. MANNIER (Etudes étymologiques et historiques des villes et bourgs du département du Nord, 1861), Caudry (en latin Calderiacum) aurait été formé d'un anthroponyme latin «Caldérius» auquel aurait été ajouté le suffixe «-acum». Ainsi, Caudry aurait été formé sur un nom de personne.

Patrick RAGUEI

**més de pénicilline et sauve une centaine d'enfants.**

Cette opération débute dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais et se prolongera sur l'ensemble du territoire tout au long de l'année 1999. La plupart des pharmaciens affichent le visuel représentant la radiographie d'une main avec le pouce levé et sont prêts à vous informer sur l'action de MICOM. Le bureau local MICOM de Douai se met à votre disposition pour toute information complémentaire au 03.27.97.45.03.

**Avec MICOM et Pharmaciens Sans Frontières Sauvez des enfants en déposant dans votre pharmacie vos radios à recycler.**

## Une nouvelle association déjà connue de tous

Depuis 1991, tous les ans un spectacle est créé par des Caudrésiens anonymes, bénévoles, venant de groupes divers. C'est cette communion de tout un ensemble d'amis passionnés par la Comédie qui a donné naissance à une nouvelle association :

### «Coup de Théâtre»



«Coup de Théâtre» comprend plus de 90 membres ayant déjà exercé leur talent dans les différents spectacles Caudrésiens :

- Charles Trenet en chansons 1991
- L'auberge du cheval blanc 1992
- Caudry ça swing 1993
- Carmen 1994
- Ray Ventura 1994
- La vie Parisienne 1995
- La Libération en chansons 1995
- Un Caudrésien à New-York 1996
- Le Tour du Monde en 80 chansons 1997
- Paris sur scène 1998,

Tous réalisés et mis en scène par le même metteur en scène : **Thierry LEMAIRE**.

C'est dire 15.000 spectateurs pour ces sept dernières années.

Dans de nombreuses soirées, nous intégrons un orchestre professionnel dirigé par des Premiers Prix de Conservatoire, des chanteurs, des chorégraphes, des décorateurs et des costumiers ayant pour la plupart exercé leur métier sur les scènes nationales ou dans les professions cinématographiques. Il nous arrive d'élaborer plus de 200 costumes pour une représentation, de monter des décors évoluant plusieurs fois au cours de la pièce.

*Notre but est de promouvoir la culture et le spectacle à travers des opérations bénévoles et vulgarisatrices.*

Souvenons-nous de CARMEN, opéra joué en plein air, Place des Mantilles, de LA VIE PARISIENNE, mise en place dans un site industriel en activité : l'usine de retordage PLET.

*Nous respectons les traditions et les valeurs du territoire dans ce genre de manifestations tout en y intégrant les associations locales.*

Pour 99, début Juillet à la Base de Loisirs, nous vous préparons un nouveau spectacle haut en couleur :

### Le Bourgeois gentilhomme

C'est l'idée d'un spectacle accessible à tous les genres, et différent des manifestations déjà réalisées par «Coup de Théâtre».

Sachant que pour satisfaire notre public, il nous faut un large éventail associant humour, décor, costumes, chansons et danses, notre choix s'est fixé sur **Le Bourgeois gentilhomme**, comédie-ballet du 17<sup>ème</sup> siècle.

En avance sur son temps, Molière a écrit une véritable comédie musicale où, largement, le texte laisse place aux chants et aux danses.

A nous de l'adapter tant en situation qu'en musique afin de

lui donner un caractère plus actuel, tel qu'il faut le concevoir. Tout ne sera que parodies et farces dans cette comédie satirique.

*Retrons dans le monde de Molière mais essayons aussi de le réactualiser en se rapprochant des comédies contemporaines...*

⇒ 2 spectacles seront proposés au public :

- Le premier allégera durer environ 1h30 et sera destiné aux classes de CM1, CM2 ainsi qu'aux 6èmes et 5èmes.

- Le second, visant un public plus large sera l'adaptation du premier en son et lumière et devrait durer 2h30.

Le spectacle comportera 90 participants sur scène et plus de 200 costumes.

Seront également présents sur scène : 9 ballets et 20 chants qui agrémenteront cette truculente comédie

Coup de Théâtre

## L'Association de la Résidence «Entre deux Villes et environs»

Depuis plus de 10 ans, les locataires de la Résidence «Entre Deux Villes» travaillent à l'amélioration de leur cadre de vie au sein d'une association régie par la loi 1901.

Président de l'Association **M.GRODECOEUR** a fait connaître les revendications des résidents, à savoir la pose d'une paroi et de volets aux étages accessibles.

Au nom de la Sté. PROMOCIL, **M.CHOEL**, présente **M.Jean-François MARGERIN**, chargé de l'entretien, de la surveillance et de la médiation



Le 15 Janvier 1999, s'est déroulée leur Assemblée Générale en présence de **M.Guy BRICOUT**, de **M.Jean-Pierre CHOEL**, Directeur de la gestion locative de la Société Promocil, de **M.Didier DEROUSSEAU**, Directeur de l'Agence Caudrésienne de l'Habitat et de 34 locataires sur les 39 que compte l'immeuble. Après avoir énuméré les différents travaux effectués dans la résidence (pose de fenêtres à double vitrage, installation d'un lavabo d'eau chaude et d'eau froide avec sanitaire dans le local social), la

sur l'ensemble du parc immobilier Caudrésien. Quant à **Guy BRICOUT**, il s'est félicité du dynamisme de l'Association et a mis en exergue les relations fructueuses qu'entretiennent l'Association et la Sté PROMOCIL.



L'équipe de «Coup de Théâtre» est constituée d'un bureau, de différents conseillers artistiques et se compose comme suit :

- Président : Jean-Marc LASCART
- Vice-Présidents : Dimitri DENEVE, Marie SALOMÉ
- Secrétaire : Cathorino DUCORNET
- Secrétaire-Adjoint : Sylviane PORTENART
- Trésorier : Michel PORTENART
- Trésoyeurs-Adjoints : Régine BELVERGE, Isabelle PLATEAUX
- Mise-en-scène : Thierry LEMAIRE
- Scénarios : Dimitri DENEVE, Sylvain LAMI, René BAZAIN
- Chorégraphes : Nathalie DECOENE, Frédéric BOUCHEZ, Christine PERREIRA
- Direction Musicale : Gordon ROWAN, Cyril GABET
- Régie générale : Bruno FAUQUEMBERGUE
- Décors : Michel PORTENART, Didier CAUDRELIER, Coryn VERIN, Stéphane LÉVÉQUE
- Costumes : Denise LEMAIRE, Christine SALOMÉ

## En route vers les Championnats de France

Cinq jeunes de l'école d'échecs de Caudry, se sont qualifiés durant les congés scolaires de Toussaint au Championnat de Ligue du Nord Pas-de-Calais des échecs qui s'est déroulé du Lundi 15 Février au Jeudi 18 Février à Molinghem.

**Clément PRZYBYLEC 7 ans**, est devenu Vice Champion du Nord Pas de Calais dans la catégorie petits pous-sins

Il se qualifie ainsi pour le Championnat de France ainsi que **Caroline ZANNIER** qui termine quatrième dans la catégorie minimettes et **Claire PRZYBYLEC**, vice championne du Nord qui termine également quatrième dans la catégorie benjamines. On notera aussi les bonnes performances de **Camille TRIOUX**, quatrième dans la catégorie pupillettes, de **Guillaume PRZYBYLEC**, vice Champion du Nord, cinquième dans la

catégorie pupilles. Pour l'OMC, l'école d'échecs, à l'évidence, ça marche. On peut rappeler qu'en dehors de notre cité, les clubs voisins ne possèdent pas ce type de structure, les écoles d'échecs les plus proches se situant à Feignies et ensuite dans la banlieue lilloise. Ces bons résultats font suite à ceux de l'année 1998 où **Jean-Baptiste GLACET** était devenu Champion du Nord dans la catégorie juniors et **Claire PRZYBYLEC** Vice Championne de Ligue. Tous deux s'étaient aussi qualifiés pour le Championnat de France à Rochefort où ils avaient beaucoup appris.



Clément PRZYBYLEC, Vice-Champion du Nord/Pas-de-Calais

Alors, jeunes Caudrésiens, n'hésitez pas, car l'école d'échecs continue de recruter. Elle fonctionne tous les mercredis de 15H à 18H (on vient quand on veut dans cette plage horaire) et le Samedi de 14H30 à 16H à la Maison des Arts (près de la Maison de Retraite, Rue Aristide Briand), au premier étage. On peut contacter son responsable au 03.27.85.05.87



## A.C.F.C est née : Association des Coureurs de Fonds du Caudrésien

Afin d'officialiser cette création, une Assemblée s'est tenue en Mars dernier au Centre Socio-Culturel en présence du Maire



Un bureau a été formé. Il se compose comme suit :

- Président : Joël DENIS,
- Vice-Président : Robert STOCKMER,
- Trésorier : André TAISNE,
- Secrétaire : Philippe DUBOIS,
- Relation Humaine : Jean-Luc SOLOCH.

Nos objectifs sont les semi-marathons de la Région et les marathons, tels que : Le Touquet, Paris, Reims et La Rochelle en fin d'année.

Notre Association se compose déjà d'une vingtaine de passionnés du bitume.

Notre vœu serait d'organiser un Cross à la Base de Loisirs la veille de la St-Sylvestre.

Nos entraînements se font : **Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :**  
**Le Président Joël DENIS**  
**au : 03.27.76.15.40**

- Les mardi et jeudi à 18H au Stade
- Le dimanche matin à 9H30 au Stade

Parcours : Tour du Caudrésien

## Le Club Cœur et Santé de Caudry / Escaudoëuvres

Nous avons créé un Club Cœur et Santé avec comme parrain M. VAN-DAMNE, que nous remercions vivement pour son aide.

L'objectif de notre action est de prévenir les risques de maladies cardio-vasculaires, parce qu'il faut savoir, qu'aujourd'hui en France, ces maladies sont l'ennemi public N°1 de la santé publique de notre pays:

- 3 millions de Coronariens en France,
- 100 000 infarctus par an,
- 40 000 morts par infarctus/an,
- 20 000 morts subites d'origine coronarienne.

Cela représente 34% des décès en France. On meurt plus en France de maladie Cardio-Vasculaire que du cancer, des accidents de la route ou de toute autre maladie.

La lutte contre les maladies cardio-vasculaires est un enjeu humain, mais aussi un enjeu social et économique : mortalité, invalidité et handicaps liés à ces maladies.

- 10 milliards de Francs de coûts médicaux directs,
- 33 milliards de Francs de coût indirect.

**C'est donc une maladie qui coûte cher aux contribuables!**

Citons dans un premier temps les 4 bourreaux du cœur:

- **Le cholestérol:**  
Attention Plaques Dangereuses!  
Attention route rétrécie!  
Attention sur tous les fronts!
- **L'hypertension artérielle :**  
Artères sous pression!  
Un combat éprouvant pour les artères et le cœur,  
Le «tueur» silencieux!
- **Le Tabac :**  
Tabac «tu me fends le cœur»!  
L'enfant cible et victime!  
La femme plus menacée!
- **La sédentarité :**  
L'ère de l'homme sédentaire!  
La sédentarité affaiblit le cœur!  
L'exercice physique pour un cœur en forme!

**Notre rôle :** Nous sommes des auxiliaires des cardiologues de la Fédération Française de Cardiologie. Nous prolongeons l'action de ceux-ci dans le domaine de la Prévention des maladies cardio-vasculaires, et dans celui de la réadaptation des cardiaques.

**Nos activités :** Prévention, aide aux malades, urgence cardiaque, campagne annuelle de la Fédération Française de cardiologie, visite aux malades, parcours du cœur, marche (chacun à son rythme).

**Cardiaques et non cardiaques, jeunes et moins jeunes, petits et grands, ceci vous intéresse,**

**NOUS SOMMES TOUS CONCERNES.**

**VENEZ NOUS REJOINDRE.**

Documentation complète et gratuite à votre disposition

**Permanence de l'Association à partir du 18 Mai assurée par M. Daniel COLPART**



**Président de l'Association au Centre Socio-Culturel les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de chaque mois à 17h**

→ **Inscriptions et tarifs :**

Les inscriptions sont prises auprès de M. DANJOU. Prendre contact au 03.27.76.03.39.

- Adultes : 100F (Licence FFTT comprise)
- Jeunes (cadets inclus) : 70F (Licence FFTT comprise)
- Loisirs : 40F

**Quelques précisions au sujet de L'AMICALE LAÏQUE de CAUDRY**  
**Section Tennis de Table**

**Animateur :** Jean-Claude DANJOU  
**Adresse de la Salle :**  
 Préfabriqué de l'Ecole Paul BERT (derrière le restaurant scolaire)  
 Rue A. Camus - CAUDRY

→ **Les entraînements :**

- Pour les jeunes : Mercredi et Samedi de 17 à 19h
- Pour les adultes : Toute la semaine suivant leurs disponibilités (Une clé leur est confiée).

→ **Le championnat FFTT :**

- Le Dimanche matin dès 9h
- 3 Equipes Masculines
- 2 Equipes Féminines

## Mercredi 11 Août : La TOTALE par le Club d'Astronomie Caudrésien

**«Notre loi ne prévoit qu'un châtement pour ceux qui se risquent à pénétrer dans le temple du Soleil. Et ce châtement est la mort».**

C'est en ces termes que le «fils du soleil» prononce la condamnation de Tintin, du Capitaine Haddock et du Professeur Tournesol dans le Temple du Soleil.

Et bientôt voici les trois héros ficelés sur le bûcher que la lumière solaire, concentrée à l'aide d'une loupe, doit enflammer.

Cependant, ils seront sauvés grâce à une éclipse de soleil. Dans cet album, Hergé s'inspire de l'histoire des Incas qui idolâtraient le Dieu-Soleil. Et on peut facilement imaginer la terreur qu'ils pouvaient éprouver lors des éclipses totales! Mais les légendes et les mythes nés des éclipses sont présents dans toutes les cultures.

Selon la tradition hindouiste par exemple, c'est Kala qui en est le responsable. Kala est un dieu vorace qui demande sans cesse des victimes à Siva. Lassé, Siva finit par lui ordonner de se dévorer lui-même. Ce que Kala fait aussitôt. Mais pris de compassion, Siva l'arrête alors qu'il ne lui reste que la tête et la mâchoire supérieure.

Depuis lors, Kala erre dans le ciel, toujours on quête de nouvelles offrandes, et lorsque l'astre du jour passe à proximité, il le mange. Voilà pourquoi le soleil disparaît! Et comme Kala n'a plus de corps, il réapparaît peu après...

Aujourd'hui, si les éclipses ont perdu leur caractère surnaturel, elles restent pour les astronomes, au-delà de leur intérêt scientifique, un moment grandiose.

Jean-Claude PECKER, astronome de renommée internationale avoue n'avoir observé qu'une seule éclipse totale; celle de 1952 à Khartoum au Soudan. Selon ses propres dires, le phénomène fut pour lui tellement beau qu'il n'a jamais pu se décider à en voir une autre, de peur d'être déçu! Malheureusement, les éclipses sont rares. En moyenne, et pour un lieu donné une éclipse totale de soleil se produit tous les 350 ans environ.

C'est pour cette raison qu'il ne faut surtout pas manquer la prochaine qui aura lieu le 11 Août 1999. Attention, pour profiter de la phase totale, il faudra se trouver à l'intérieur d'une bande de territoire de 110 Kms de large au Nord de Paris. Le Club d'Astronomie Caudrésien a choisi de l'observer depuis Noyon dans l'Oise où, aux alentours de midi, il fera nuit noire pendant 2 minutes et 15 secondes.

Si vous souhaitez en savoir plus sur ce sujet et profiter du spectacle (qui est considéré comme un événement astronomique majeur de cette fin de siècle), n'hésitez pas à nous contacter:

**Le Club d'Astronomie Caudrésien**  
**244 rue Henri Barbusse**



Grains de Bally photographés lors de l'éclipse du 26/02/98 à la Guadeloupe (Photo Alain Jacquot - SAB)

## Assemblée Générale de la Fédération des Accidentés du travail et Handicapés

Le 20 Mars s'est déroulée l'Assemblée Générale de la Fédération des Accidentés du travail et Handicapés (FNATH) section de Caudry en présence de M. Guy BRICOUT, Maire de Caudry, Conseiller Général du Nord, de Maître Lecompte, avocat conseil du Groupement départemental, de Michel Rovin, membre du comité central de coordination auprès de la CNAM et de Yannick Carney, Délégué Départemental.

Comptant plus de 100 adhérents en 1998, la section Caudrésienne a tenu 40 permanences à la Bourse du Travail et a participé au congrès extraordinaire à Ronchin et à la manifestation à Paris le 3 Octobre.



**Un nouveau comité fut élu :**

- Président d'honneur : M. Jean-Noël LECOMPTE
- Président actif : M. René PETIT
- Vice-Président : M. Joël BRUYELLE
- Trésorier : M. Eugène PORET

## A propos du Fonds d'Aide aux Jeunes de l'Arrondissement de CAMBRAI

Destiné aux jeunes de 16-25 ans touchés par la précarité et l'exclusion sociale et économique, ce fonds permet de débloquer des aides financières ponctuelles ou des prestations en nature qui accompagnent les projets d'insertion.

Dès Octobre 94, le choix s'est porté sur le CCAS de Caudry, pour prendre en charge un tel service qui fonctionne pour l'ensemble des Communes de l'Arrondissement de CAMBRAI.

Doté par l'Etat et le Département (500 000F en moyenne par an), ce fonds implique un important travail administratif qui se traduit par un coût que peuvent difficilement couvrir les 10% de la dotation annuelle alloués aux frais de fonctionnement.

Une situation d'autant plus intenable que la précarité touche une part croissante des 16-25 ans et que les autres communes de l'arrondissement sont peu disposées à participer soit en abondant la dotation globale soit en prenant à leur charge une partie des frais de secrétariat.

La Ville de Caudry, elle-même sollicitée pour la mise en place, de programmes de plus en plus lourds de lutte contre l'exclusion, s'essouffle d'être le maître d'œuvre d'un dispositif qui concerne tous les jeunes de l'arrondissement.

Un débat devra s'engager entre les différents acteurs du Cambrésien pour réfléchir aux moyens à déployer en vue d'assurer la pérennisation d'un tel dispositif.

Alain DUWEZ

## La SAINTE-MAXELLENDÉ : Gymnastique Artistique, Féminine et Masculine, de tradition caudrésienne...

**A la SAINTE MAXELLENDÉ, on ne badine pas avec l'âge !**

En effet, ce club phare de Caudry, plus qu'un nonagénaire, consacre son énergie à toutes les catégories d'âge. Labellisé «Petite enfance» par la Fédération Française de Gymnastique depuis 1995, il est le seul à accueillir les jeunes, dès deux ans.

Créée pour former à la discipline des jeunes gens robustes, cette association, seule survivante du trio de clubs pratiquant la gymnastique (L'Active, La Revanche et la Sainte Maxellende) s'est très rapidement tournée vers la pratique compétitive de sa spécialité. De la FSF à la FFG, en passant par la FSCF, les dirigeants successifs ont fait évoluer leur sport tout en préservant l'esprit qui caractérise ses adhérents.

**Un effectif stabilisé aux alentours des 300 membres actifs, une gestion saine basée sur un suivi budgétaire en parfaite transparence envers la Municipalité, et une ouverture vers les disciplines affinitaires telles que le trampoline ou l'aérobic/fitness font de ce club un exemple de réussite.**

### Côté Fêtes :

En Juin dernier, l'actuel Président **Jean Marc MERESSE**, s'est fait un point d'honneur de fêter **les 90 ans du club** dans lequel il débuta dès l'âge de six ans. Ceci afin d'honorer le souvenir des créateurs de ce groupement, **Messieurs Paul et René CLAISSE**. Pour l'occasion, **Stéphane CAUTERMAN**, gymnaste international, est venu rehausser de son talent le niveau de la partie technique créée et gérée par deux «piliers» du club, motivés par leur belle passion pour la gymnastique, **Mickaël DEROUBAIX et Jérôme WATIOTIENNE**. Deux stands, retraçant la vie du club d'hier à aujourd'hui. **M. Jean DEBAILLEUX** Président de l'Amicale des Anciens de la Sainte-Maxellende ayant accepté de tenir celui représentant le passé.

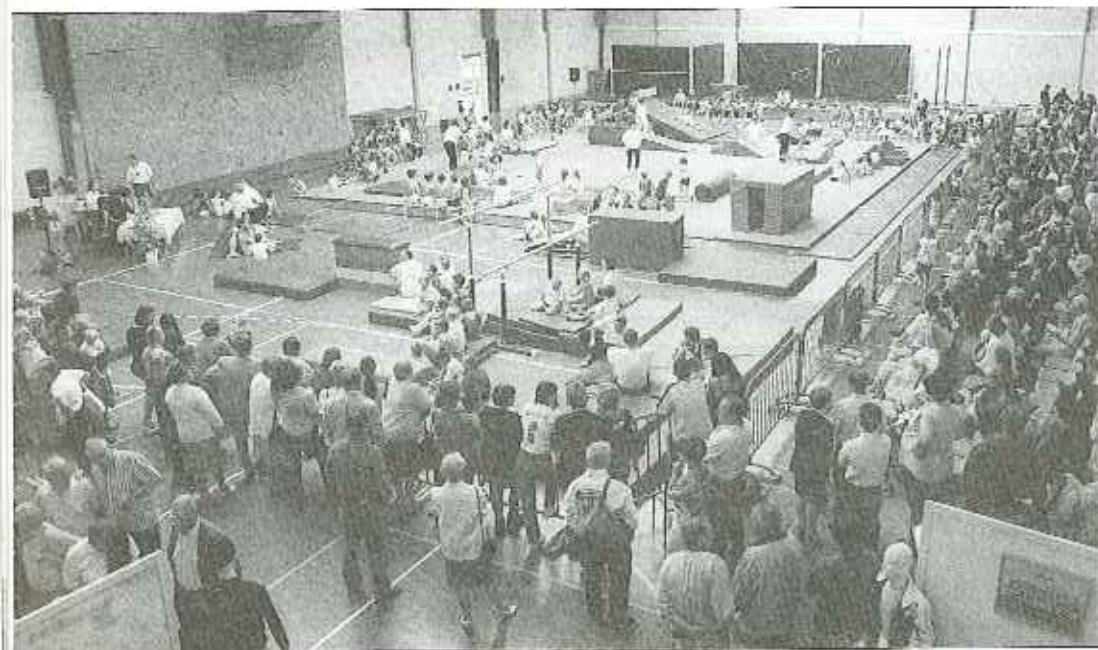
Dernièrement, les gyms participaient également au Téléthon 98 en réalisant 876 sauts en 1/2 heure (Record à battre l'année prochaine!).



**Stéphane CAUTERMAN**,  
Jeux Olympiques de SEOUL  
Deux fois Champion de France

### Côté Technique :

Régulièrement placés dans les phases finales des compétitions organisées par la FFG, les responsables techniques actuels ne se contentent pas de rester le nez collé à la fenêtre en se limitant au seul travail des «imposés». En effet, sans vouloir brûler les étapes, ceux-ci ont entamé cette saison, **une entrée très rude des mouvements «libres»**. Un travail davantage axé sur la préparation physique et la planification a été conçu afin d'optimiser toutes les ressources du club. C'est dans cet esprit que **le grand champion français Stéphane CAUTERMAN** est revenu le 9 Février dernier, salle Paul et René CLAISSE, afin de faire profiter le staff technique caudrésien de sa grande expérience du haut niveau.



Pour ses 90 ans, le club avait transformé le plateau de la Salle des Tullistes

**Forte d'un passé glorieux, la SAINTE MAXELLENDÉ se veut résolument tournée vers l'avenir.**

## Le Départ d'un serviteur de l'Etat



Muté à Douai, **M. ROYE**, Responsable de la Subdivision de la D.D.E Cambrai Est-Clary, a fait ses adieux à Caudry. Entré à l'équipement en 1965, **M. ROYE** a travaillé successivement au Cateau, à Douai, aux Services Maritimes de Boulogne-Calais, puis à la construction de la voie rapide Lille-Roubaix Tourcoing et à l'aménagement urbain de l'Arrondissement de Douai avant d'être nommé en 1995 à Caudry.

Toujours serviable et peu avare de son temps, **M. ROYE** a



fait preuve, lors de son passage dans la Cité de la Dentelle, d'un grand professionnalisme et d'une vigilance de tous les instants.

Il sera remplacé, à la tête de la subdivision Cambrai-Est-Clary par **M. BISIAUX**.

## Noces d'Or des époux Parmentier

L'amour ne se décrète pas, il se vit à chaque instant dans le respect fidèle de l'être aimé et de la sincérité à soi-même.

Il n'y a pas de recette miracle pour qu'un mariage tienne comme on dit. C'est une perpétuelle remise en question qui ne supporte guère la routine et la banalité, une invention de tous les jours pour le meilleur et pour le pire. C'est ainsi que le 19 Février 1949, **Laëtitia GAILLET** disait «oui» à **Maurice PARMENTIER**. 50 ans après, ils sont revenus à la Mairie pour renouveler leur engagement d'amour et de fidélité devant le premier magistrat, **Guy BRICOUT**. **M. et M<sup>me</sup> PARMENTIER** ont aujourd'hui 7 enfants, 17 petits-enfants et 2 arrière petits-enfants.



## Commémoration du 19 Mars 62



19 Mars 62-19 Mars 99

37 années se sont écoulées depuis le cessez-le-feu résultant de l'application des accords d'Evian qui mirent fin officiellement à la Guerre d'Algérie.

Une vraie Guerre avec de vrais pères et de vrais morts sur l'autre rive de la méditerranée fauchant près de 30 000 soldats Français. Rassemblés devant le Monument aux Morts, les Anciens Combattants, les membres du Conseil Municipal et les associations caudrésiennes ont eu l'occasion d'affir-

mer avec force leur reconnaissance à l'égard de ceux qui ont vécu et combattu sur le sol d'Algérie et dont le mérite vaut les honneurs de la mémoire. Lors de cette cérémonie, **M. Raymond NOCHEZ** a reçu la médaille dite de l'opération et de la sécurité ainsi que la médaille au titre de la reconnaissance de la Nation, **MM Claude FLUGEL et Gérard DAUTEL** la médaille «Croix du Combattant».



**Michel CLAISSE** a lui reçu l'insigne du porte drapeau de la FNACA des mains de **M. Gérard BEZIN**, Président du Comité local.



Depuis le 29 janvier 1999, **Gilles LEROUGE** occupe le poste de **Directeur de l'Ecole de Musique et de l'Harmonie Municipale**

**Gilles LEROUGE**, Directeur de l'Harmonie Municipale, en compagnie de **M. LEPERS**, programmant le Carillon de la Basilique

Le 23 Février 1999, **M<sup>me</sup> Laurence DERVAUX**, Chargée de Mission sur l'Arrondissement de Cambrai par le Conseil Général a été élue **Présidente par intérim de la Halte Garderie**.

Comme chaque année, la **Municipalité** a offert à plus de 150 enfants des Ecoles Primaires de Caudry 2 séjours à la neige à Saint Jean de Sixt. (Haute Savoie) du 4 au 17 Janvier et du 19 Mars au 2 Avril.

## Ravalement et réfection de façades

L'article L 132-1 du Code de la Construction et de l'Habitation indique : «Les façades des immeubles doivent être constamment tenues en bon état de propreté. Les travaux nécessaires doivent être effectués au moins une fois tous les dix ans, sur injonction qui est faite aux propriétaires par l'autorité municipale.»

Plusieurs méthodes de ravalement peuvent être utilisées. En outre, un ravalement nécessitant généralement la mise en œuvre d'un échafaudage, il sera judicieux d'en profiter pour vérifier et éventuellement réparer les divers ouvrages ci-après : couvertures, souches de cheminées et fixation des antennes diverses, descentes d'eau pluviale, gouttières et chéneaux, balcons, garde-corps et barres d'appui, corniches et modénatures, menuiseries extérieures, etc...

Enfin, il peut être envisagé dans certains cas la mise en œuvre d'une isolation par l'extérieur.



Les principales méthodes de ravalement, actuellement utilisées, sont les suivantes :

- Nettoyage par ruissellement d'eau;
- Nettoyage par projection d'eau froide sous pression;
- Nettoyage par projection d'eau chaude sous pression;

- Nettoyage par projection d'eau surchauffée sous pression;
- Nettoyage par sablage à sec;
- Nettoyage par sablage hydro-pneumatique;
- Nettoyage par gommage (procédé breveté Thomann-Henry);
- Nettoyage par application de produits chimiques;
- Nettoyage par procédés mécaniques traditionnels;
- Et enfin, nettoyage par laser.

Il convient enfin de rappeler que le ravalement d'une façade peut être soumis à des règles d'urbanisme concernant entre autre l'aspect de l'immeuble. Il est possible de consulter ces règles en Mairie ou dans les locaux de la Direction Départementale de l'Équipement.

### Fiscalité

A compter du 1er Janvier 1997 et jusqu'au 31 Décembre 2001, le régime fiscal est le suivant :

Les dépenses de ravalement sont celles qui sont nécessitées par la remise en état des façades ou des murs extérieurs d'un immeuble.

Les travaux s'opèrent, soit par simple grattage, brossage ou lavage des murs, soit par la réfection des crépis, enduits, peintures ou badigeons.

La réduction d'impôt concerne (depuis le 1er Janvier 1997) les logements :

→ Situés en France, achevés depuis plus de 10 ans à la date de paiement des dépenses, affectés à l'habitation principale de son propriétaire.

→ Son taux est de 20% du coût des travaux. Elle est plafonnée à 20 000F pour une personne célibataire veuve ou divorcée et à 40 000F pour un couple marié. Ces sommes sont majorées de 2 000F par personne à charge, 2 500F pour le deuxième enfant et 3 000F à compter du troisième.

NB : La réduction est accordée sur présentation de la facture d'entreprise et n'est pas accordée en cas de prêt à 0% finançant ces travaux.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez les juristes du CIH au 03.27.81.15.83

Extrait de l'Observateur du Cambrésis du 24/12/98 N°534

leurs de l'épreuve et des V.T.T. ont récompensé les vainqueurs de chaque catégorie.

La Caudrésienne est ainsi une école d'humilité, d'endurance, d'effort, de souffrance et de dépassement de soi que l'on retrouvera avec un grand plaisir en l'an 2000.

#### Résultats :

6,5km féminines : Moukaria BOUTINE  
6,5km masculins : Toumi GERBAOUI  
20km féminines : Christine LELAN  
20km masculins : Christophe MARION



Christine LLLAN et Christophe MARION, vainqueurs des 20 km

enfants) se sont élancés de la Pl. du G<sup>e</sup> De Gaulle et ont parcouru le circuit de cette course où les changements de pente et de rythme étaient nombreux.

Dans ce brassage d'amateurs et de coureurs confirmés où régnaient la convivialité et une certaine fraternité, la Caudrésienne a été aussi l'occasion de révéler et de faire découvrir notre ville et son dynamisme.

Chaque participant a reçu un superbe tee-shirt aux cou-



Remise des Prix

### La Caudrésienne

Annulée faute de parrains en 1998, la course pédestre, la Caudrésienne, connaît cette année toujours dans le même esprit de qualité, de savoir-faire et une ambiance qui lui permettront d'arborer le label départemental des courses hors stade.

Alain KUROWIAK, Président de l'Union Caudrésienne d'Athlétisme assisté de Didier BONIFACE, et 120 bénévoles se sont mobilisés le 4 Avril afin que l'épreuve se déroule dans les meilleures conditions.

837 coureurs (469 sur les 6,5km, 168 sur les 20km et 200 dans la course



## La bataille du 26 Avril 1794

Le 20 Avril 1792, la France déclare la guerre au «Roi de Bohême et de Hongrie» Un long conflit s'engage. Notre pays doit faire face à la coalition de la Prusse et de l'Autriche qui reçoit, après l'exécution de Louis XVI en 1793, l'appui des Anglais, des Espagnols et des Hollandais. Dans notre région, la guerre prit, au cours des années 1793-1794, un caractère unique. C'est en effet la seule partie du territoire national qui ait été occupée pendant un laps de temps relativement important.

En effet dès l'été 1793, les Autrichiens occupent le Cambrésis.



«...Nos richesses, nos dépouilles, nos vaches et moutons à nos ennemis pendant que nos frères militaires en manquent bien souvent? ...Nous avons acheté les biens nationaux...Nous payons nos contributions et pourquoi méritons-nous qu'on nous abandonne ainsi à la fureur de nos scélérats d'ennemis? ...Nous vous conjurons donc de nous envoyer un peu de troupes. Tout notre pays se joindra à eux, je vous en réponds...Vous manque-t-il du monde, demandez-en, vous n'avez qu'à en parler; mais donnez des secours...Au nom de la patrie et de l'humanité, au nom de la force publique, que nous croyons avoir de droit, envoyez-nous un bataillon d'infanterie, et cent hommes de cavalerie, quatre pièces de canon, cela nous fera un point de ralliement, et avec nos fourches et piques nous nous joindrons à eux et nous répondrons du reste».

D'autres quittèrent la zone pour passer dans des villages moins exposés mais la majorité des Caudrésiens choisirent de rester dans leur village.

Le 18 Septembre 1793, René Bernard CHAPUY est nommé commandant de

la garnison de Cambrai après destitution de Nicolas DECIAYE traduit devant le Comité de Salut Public pour incapacité. D'Octobre 1793 à Mars 1794, la saison ne se prête pas à des opérations militaires d'envergure; chacun campe sur ses positions en se préoccupant de l'approvisionnement en vivres et en préparant l'offensive du printemps.

Le 7 floréal an II (26 Avril 1794), l'Armée Française s'ébranle. CHAPUY est chargé de faire lever le siège de Landroclos. Il s'avance avec 28 000 hommes venant du camp de CESAR et de la garnison de Cambrai soutenus par 79 pièces de canon pour attaquer le Duc d'YORK en campement à l'Est de Caudry.

La plus forte de la lutte eut lieu près du Riot Moby, entre Audencourt, Caudry, Troisvilles et le Tronquoy.

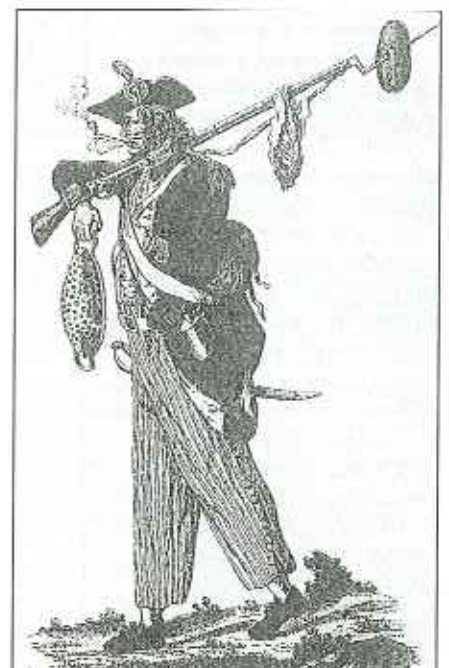
CHAPUY répartit son armée en trois colonnes. Mais la colonne du centre est prise à revers sur les hauteurs d'Audencourt par les cavaliers Anglais

du Général MANSEL et une armée Autrichienne composée de plusieurs divisions de cuirassiers et de quelques hussards de l'Archiduc FERDINAND.

Le désordre se mit dans les rangs des Français qui essuyèrent une terrible défaite.

Voici comment CHAPUY relate cette journée dans une lettre qu'il adressa au Comité de Salut Public, le 28 Avril 1794.

«Messieurs les Représentants, Cette lettre ne suivra pas d'aussi près que je l'aurais désiré, la connaissance qu'on vous a sûrement donné du malheureux succès de la journée du 26 Avril. On vous a sans doute appris que la colonne du centre de la division de Cambrai, avec laquelle j'étais sorti de cette place, la veille à 11 heures du soir, s'est mise en bataille au-delà de Beauvois et que nous avons commencé à éteindre le feu de trois batteries qui étaient en ce point et sur la gauche d'Audencourt; qu'ensuite j'ai fait passer à la colonne à droite de ce village pour attaquer le camp de Troisvilles ainsi que le portaient les ordres du Général en chef PICHEGRU laissant néanmoins à gauche du village deux bataillons, un régiment de cavalerie, quelques pelotons de hussards, le cinquième bataillon franc et deux pièces d'artillerie pour protéger notre flanc. Ces dispositions faites, j'ai



Un soldat de l'armée républicaine

fait évacuer et établir l'artillerie de position et à cheval pour battre les redoutes de l'ennemi à Troisvilles. Le Général BONNEAU qui commandait la colonne de droite...se faisait apercevoir sur les hauteurs, je lui envoyais l'ordre de précipiter sa marche et de se mettre en bataille sur la droite et en deça de Troisvilles afin d'attaquer simultanément. Tandis que nous canonnions vivement les redoutes, le Général BONNEAU et moi aperçûmes une colonne de cavalerie ennemie qui débouchait dans un ravin éloigné sur notre gauche; quoiqu'elle ne parut pas capable de pouvoir beaucoup nous inquiéter, nous eûmes la précaution de faire passer à la gauche d'Audencourt, un renfort de deux bataillons et d'un régiment de cavalerie et de placer, aux deux extrémités de ce village quatre pièces d'artillerie légère qui découvraient entièrement la plaine, située à gauche d'Audencourt. Ayant aperçu quelque temps après que plusieurs régiments de cavalerie ennemis s'avançaient à la gauche avec le dessein apparent de vouloir couper retraite à l'infanterie de la colonne du centre, j'envoyais aux carabiniers l'ordre de venir promptement renforcer les deux régiments de cavalerie que j'avais sur la gauche d'Audencourt. A peine cet ordre fut-il donné que ces deux régiments furent chargés au galop et que les charretiers des pièces que j'avais établies en avant et aux deux extrémités d'Audencourt ainsi que ceux des pièces de bataillons qui étaient à gauche du village, s'enfuirent à toutes brides criant à l'infanterie de couper les traits de leurs chevaux. Le gros de la colonne, qui était à droite d'Audencourt, rompu par la fuite des charretiers fut en un clin d'œil dans un tel désordre que toutes les puissances humaines eussent vainement tenté de le rallier. Au premier aspect du désordre, j'étais accouru pour l'arrêter mais, au milieu des cris «Sauve qui peut» ma voix n'était plus entendue, tous mes efforts furent inutiles et la confusion était à son comble. L'ennemi...passa au galop dans la colonne dispersée. Seul au milieu d'elle, abandonné de mes ordonnances,

je m'arrachais les cheveux de désespoir...Mais me portant à la tête de la colonne...Je tombai après avoir été blessé de deux coups de sabre...et je fus conduit au Cateau...»

Des voix ne manquèrent pas de s'élever pour rendre CHAPUY responsable de cet échec, mais l'enquête établit que CHAPUY «n'a été fait prisonnier qu'après avoir reçu un coup de sabre sur le bras et avoir été démonté; qu'il a été vu...le soir du 7 floréal...près du Château du Cateau et qu'il y fut hué et outragé par les bourgeois traîtres et contre-révolutionnaires de cette commune». CHAPUY ne devait être libéré par les Autrichiens que le 23 Septembre 1795 à la faveur d'un échange de prisonniers.

**Cette bataille de Caudry fut extrêmement meurtrière.** Selon les rapports Anglais, 1200 Français furent tués, 580 dont le Général CHAPUY furent faits prisonniers, 50 pièces de canon restèrent sur le champ de bataille ainsi qu'une quantité énorme de caissons et de fusils. Les morts furent enterrés pêle-mêle dans les champs où ils avaient succombé. Quelques uns eurent leur sépulture dans le Riot à une si petite profondeur que les premières eaux qui vinrent les mirent à découvert.

Depuis, cette partie du ruisseau prit le nom de Riot des Morts.

Par ailleurs, les registres d'Etat Civil de Caudry font mention de plu-

sieurs victimes civiles «tuées par les ennemis de la Constitution sur le territoire de Caudry on travaillait pour les passages des canons pour nos braves frères d'armes de la sortie de Cambrai et leur procurer des aliments nécessaires à la vie.»

- Jean-Baptiste LASSON âgé de 55 ans;
- Etienne LEFEVRE âgé de 38 ans;
- Théodore Joseph SOTIERE âgé de 21 ans;
- Marie-Agnès BRACQ âgée de 14 ans,

tout en «allant avec son père ramener des blessés qui défendaient la République».

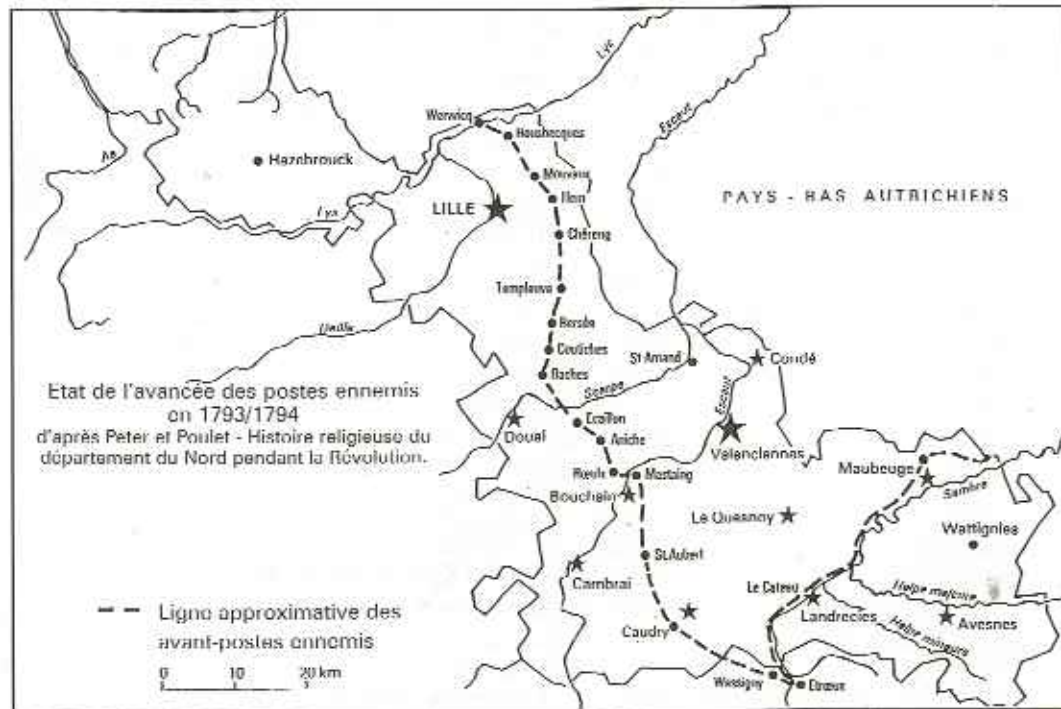
D'autres Caudrésiens avaient préféré se soustraire à la fureur des combats comme Pierre Antoine DENIMAL, sa femme et ses 5 enfants réfugiés à Awoingt, Laurent DUCORNET et sa famille à Vermand...

Cependant, les victoires remportées plus au nord par PICHEGRU, la victoire de FLEURUS (le 26 Juin 1794) puis la prise de Mons refoulaient l'armée coalisée et préparaient une nouvelle conquête de la Belgique.

**Libérée le 15 messidor, Caudry pouvait panser ses plaies.**

Sources : -Archives Départementales du Nord  
Cotes : L 3369 - L 8568 L 10162  
-Bibliothèque Municipale de Cambrai, Fonds Deltroye, lias se 177.  
-Registre d'Etat Civil de Caudry, année 1794,  
Douchiez, Notice Historique sur Beauvois, Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai, tome 32,  
-Abbé DUTHOIT, Audencourt,  
-Pierre et Colette LEBECCO, l'Occupation Autrichienne dans les villages à l'est de Cambrai, Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai, tome 101,  
-Arthur HINGVAI, Caudry des origines à nos jours.

Patrick RAGUET



## Eric DELACOURT, un photographe reconnu...



Julina CAILLE (la photo primée)

Pour la quatrième année, FOCL a organisé un concours-photo-portrait sur le thème : «La plus belle expression d'enfant».

La tâche du jury national s'avérait ardue puisque 2000 clichés d'enfants de 0 à 10 ans furent envoyés par 350 photographes des 4 coins de France...

A l'instar de ses confrères M. Eric DELACOURT immortalisa sur la pellicule le visage de 140 enfants.\*

L'un des clichés pris par le professionnel Caudrésien intéressa plus particulièrement le jury qui lui décerna le 3<sup>ème</sup> prix national dans la catégorie 3-6 ans.

Cette photographie étonnante par son angle de prise de vue, par ses qualités techniques et artistiques représente la petite Julina CAILLE âgée de 6 ans.

La fraîcheur de cette enfant au visage rayonnant a provoqué sur le papier photographique une émotion sans pareille. Au cours d'une réception officielle à la salle des Cérémonies de l'Hôtel de Ville,

M. Guy BRICOUT, Maire de Caudry et M. Gilles LEFORT, Président de la Fédération Française des photographes et Président de FOCL ont chaleureusement félicité M. Eric DELACOURT pour

son talent et son professionnalisme qui font de lui un maître dans l'Art Photographique.

Julina n'a pas été oubliée puisque son portrait lui a été offert ainsi qu'une affiche représentant tous les enfants gagnants de chaque catégorie.

\*Au niveau local de nombreux lots offerts par le studio Delacourt, Baby-Club, Caudry Moto-Cycles, Bijouterie Chardon et Coiffure Gomez ont récompensé les enfants ayant participé à l'opération.



MM Gilles LEFORT, Guy BRICOUT et Eric DELACOURT

## Le commerce à Caudry

Le magasin de fruits et légumes de M. Didier ANDREAZ, situé au 19 de la rue A. Briand a remporté le 1<sup>er</sup> prix (sur 120 commerçants visités sur l'arrondissement de Cambrai) du concours Etalages Fruits et Légumes dans la catégorie «Marchés du Cambrésis». Ce concours organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Cambrai a mis en évidence son sens de la présentation et de la mise en rayons.



Commerçants, Artisans qui venez de vous installer à Caudry, prenez contact avec le Service Communication de la Mairie pour bénéficier d'un encart dans DIALOGUE



Depuis Novembre dernier, MEGA SHOP\*\*\* MEGA PUCE est situé 44 Bd Jean-Jaurès. Il propose de l'électroménager, télé, hifi, meuble, salon, literie



Inauguration de MEGA SHOP\*\*\* MEGA PUCES en présence de personnalités locales et des représentants de la CCI de Cambrai



Rue Gambetta : ASIE RAPIDE : Menus chauds à emporter ou à consommer sur place



Rue du Maréchal Leclerc : BÉBÉ STORY



Rue du Maréchal Leclerc : MIMA CADEAUX

## MOTS CROISÉS

### SOLUTIONS P 13

Philippe IMBERT  
Verbécriste  
«Rampeau»  
42110 SAINT-MARTIN-LESTRA  
Tél et Fax : 04 77 28 55 97



### HORIZONTALLEMENT :

1- Des fleurs qui ne peuvent que nous venir à l'esprit ! - Sortent de leurs bulbes au printemps - 2- Fleur de printemps - Cuivre - 3- Introduisit - Exclamation - 4- Demore en Provence - Termine le dîner - D'or pour une fleur - 5- La dame du 1er - Une fleur qui nous fait signe dès le printemps - 6- Se retirerais de la vie active - A jeter, juste pour jouer - 7- Diffusés - Ses fleurs jaunes tapissent nos champs - 8- Peut être agrémentée de fleurs à ses abords dès le printemps - Grade - Instrument de musique - Goutte d'eau - 9- Tête à égrener - Terme de chimie - Bonne action - Sur une tige - 10- Cri d'attaque - Rendue à moitié - Fleur et prénom - 11- Des cousines aux narcisses - 12- Il a aussi de jolies fleurs - Va avec la flore - Précède le pas - 13- Chlore - Méritent chacun un point - Quand on regarde cette fleur, on n'y voit que du bleu ! - 14- Il en faut beaucoup pour en faire un bouquet ! - Mis au pas - 15- La première sort avec le printemps - Sa fleur est symbole de printemps -

### VERTICALEMENT :

A- Les toutes premières fleurs de l'année - Procès verbal - B- Exclamation - Salut phonétique - Son brin doit arrivé un premier - On ne va pas lui reprocher de dormir - C- Sont en fleurs dès le printemps - Remises en question - D- Remplacée par l'ONU - Affaire à suivre - Dessous de bouteille - E- Donne une belle couleur rouge - Fleur du printemps - F- Un site que l'on imagine empli de fleurs - Parti politique - Cours supérieur - Part à part - G- Est commun dans le Gers - Dormeur - Prend du soucis - H- Fleur jaune ou blanche - Division militaire - I- Travaux dirigés - Montagne de Grèce - Entendu dans un cabinet dentaire - J- Vautour noir - Ancien ou mis en examen - Nouvelle lune - Renversant, s'il est verneur ! - K- Saint normand - Fait la langue - Son prix est très connu - En lisse - L- Dedans - Voyelles - De mauvais goût - M- Se penche dessus - Une difficulté - N'est donc pas écossais - N- Attention, il répète tout ce que vous dites ! - Métal blanc - Arrivés dans le grand monde - O- Participe au savoir - Son monstre est célèbre - Sa fleur jaune est en arbuste -

## Les Improvisibles

### Festival de Jazz et de musiques improvisées

du 13 au 16 Mai 1999

à Caudry  
et dans le Bassin de Vie  
du Grand Caudrésis

### Calendrier du Festival :

#### Jeudi 13 Mai

11H30 : Apéro-Concert sous Chapiteau, Place des Mantilles à Caudry -10F  
Prestation de Lydie BRICE et Alexandre WIMMER,  
17H : Concert à la Salle des Fêtes de Beauvois -30 et 40F  
Prestation de Eric DUBOIS SEXTET et Jacques DI DONATO,  
20H30 : Concert à la Salle des Fêtes de Maretz 30 et 40F - Prestation de MOËBIUS.

#### Vendredi 14 Mai

20H30 : Concert à la Salle des Fêtes de Clary -50 et 60F  
Prestation du QUARTET BASE, de Jacques DI DONATO et de l'Harmonie

#### Samedi 15 Mai

11H30 : Apéro-Concert à Busigny -10F - Prestation de François COTINAUD et Gilles CORONADO.  
19H : Apéro-Concert sous chapiteau, Place des Mantilles à Caudry -GRATUIT- Prestation Les Ricarlui,  
20H30 : Concert à la Salle des Fêtes de Caudry -50 et 60F - Prestation de VIRAGE de Jacques DI DONATO et de l'Harmonie.

#### Dimanche 16 Mai

16H : Concert dans le jardin de la Bibliothèque Municipale V. Hugo de Caudry-GRATUIT-Prestation de SHANK,  
17H : Concert Place Fiévet de Caudry -GRATUIT  
Prestation de Los Ricarlui,  
18H : Concert au Kiosque de Caudry -GRATUIT  
Prestation de FOTOMP,  
9H : Concert devant la Salle Sautière de Caudry  
GRATUIT - Prestation de Philippe BOITTIN TRIO,  
20H : Concert face au Musée de la Dentelle de Caudry  
GRATUIT- Prestation du Musée Vivant Musical B.B du Crimo,  
20H30 : Apéro/Bal sous chapiteau Place des Mantilles  
GRATUIT  
Prestation de la Compagnie des Musiques à Ouir.



M. JACQUES DI DONATO  
Crédit Photo - Stéphane OUZOUNOFF

Pour tout renseignement concernant le Festival : Tél: 03.20.31.05.24

#### Nouvelle exposition au Musée de la Dentelle

«Les Dentelles symboliques : féminine, luxueuse, chaste ou séductrice»  
du 22 Mai au 27 Septembre 99

Force est de reconnaître que la dentelle au XX<sup>ème</sup> siècle, fabriquée par les hommes, n'est portée que par les femmes, les enfants et les prêtres. Symbole de luxe et de pureté, elle est présente à tous les moments importants de la vie : baptême, communion, mariage, deuil. La dentelle est aussi un objet de séduction féminin qui orne les dessous. C'est au fil d'une collection de somptueuses robes de mariées et de diverses pièces que le musée s'interroge sur la symbolique des dentelles.

#### Une ferme géante à votre porte ARRAS les 11/12/13 Juin 99

Plus de 500 animaux, des centaines d'exposants représentant tous les métiers de l'agriculture, une vitrine végétale unique en Europe, et quelques nouveautés spectaculaires...La troisième édition de Terres en Fête sera aux portes d'Arras.

Attraction vedettes pour les enfants de nos communes : un espace élevage et la vitrine végétale présentant toutes les variétés de plantes ou de fleurs des champs poussant dans nos régions.

Infos générales : 03.21.60.57.20

Vous organisez une manifestation et souhaitez que celle-ci soit inscrite à l'agenda de DIALOGUE...  
Contactez le Service Communication de la Mairie de Caudry au 03.27.75.70.27

LE MUSÉE DE LA DENTELLE SERA EXCEPTIONNELLEMENT FERMÉ LES 1<sup>er</sup> ET 2<sup>e</sup> MAI 99

# A L'ÉCOUTE DES QUARTIERS

Conformément aux engagements pris, Guy BRICOUT et le Conseil Municipal vous rencontreront prochainement pour discuter de votre quartier.

## Rendez-vous avec le QUARTIER JEAN-JAURÈS

Mardi 1<sup>er</sup> JUIN à 18 heures - Boulodrome Mardi 1<sup>er</sup> JUIN à 18h45 - Angle de la rue Diderot

## Rendez-vous avec le QUARTIER DE LA GENDARMERIE

Mercredi 2 JUIN à 18 heures Terrain de Foot de la rue Maupassant Mercredi 2 JUIN à 18h45 Château d'Eau - Rue du Bassin des Eaux

## Rendez-vous avec le QUARTIER DES ABATTOIRS

Vendredi 4 JUIN à 18 heures - Entrée de la Base de Loisirs Vendredi 4 JUIN à 18h45 - Terrain de jeux de la rue Ronsard

# AGENDA

## Programmation Culturelle

### Mai :

⇒ Du 30 Avril au 23 Mai au Grenier de la Bibliothèque Municipale Victor Hugo «**Mai en Cambrésis**» Exposition des travaux des étudiants de l'Académie Royale des beaux Arts de Bruxelles - Entrée Gratuite

⇒ Du 10 au 16 Mai -arrière de l'Espace Mélayers **Exposition de Peintures Contemporaines** - «**Chemins de l'Inconscient**» proposée par Victor LEAL et Nicolas ALMODÓVAR

Pour information : dans le cadre des Réseaux Culturels, Mercredi 26 Mai à 18H30 -Salle des Fêtes de Beauvois- «**Les Contes de l'arbre à musique**», spectacle pour enfants jusqu'à 8 ans. Prix : Adultes 30F/Enfants 10F

### Juin :

⇒ **Dimanche 6 Juin Festival des Harmonies** avec la participation des Harmonies de Ligny, Mareil, Walincourt et Busigny.

⇒ **Vendredi 11 Juin** - à la Salle des Fêtes **Représentation des ateliers enfants, adolescents et adultes de l'Ecole de Théâtre**

⇒ **Lundi 21 Juin** - Salle des Fêtes **Fête de la Musique**

-De 18H30 à 19H30 Concert donné par la **Classe d'Orchestre de l'Ecole de Musique**, avec la participation de la **Classe de Guitare** - Entrée Gratuite

-20H30 : Comédie Musicale : «**Les années twist**» représentée par la Troupe Mikaeli de l'Institution Saint Michel de Solennes - Prix : 10F

### Juillet :

⇒ **les 9 et 10 Juillet** - Base de Loisirs de Caudry, L'Association «**Coup de Théâtre**» vous proposera une Comédie Musicale : «**Le Bourgeois Gentilhomme**»

Mise en scène par Thierry LEMAIRE Prix : 50 F

-Et «**les Mamelles de Tiresias**» par la Troupe représentée au Théâtre Municipal de Béthune en Mai 98. Prix : 25 F

Prix comprenant les 2 spectacles : 60 F

## Divers

-Du 12 au 16 Mai : **SENIORS EXPO** : Des associations, des structures, des entreprises au service des Associations qui les concernent... à l'Espace Mélayers, Pl. du G<sup>e</sup> de Gaulle.

-15 Mai à 18H, Assemblée Générale extraordinaire de l'Amicale Laïque au Centre Socio-Culturel.

-19 Mai de 13H30 à 18H, l'UNSS organise du Badminton à la Salle des Tullistes.

-25 Mai : Voyage annuel des SENIORS en Champagne (inscriptions les 10 et 11 Mai de 9 à 12 et de 14 à 17H au Foyer Schweitzer et le 12 Mai de 14 à 17H à l'Espace Mélayers pendant le Salon des Séniors).

-5 Juin : Spectacle des Réseaux à la Salle des Fêtes.

-5 Juin : Repas UFAS à l'Espace Mélayers.

-5 Juin : après-midi - Salle Coubertin Compétition interne du club «**La Sainte-Maxellende**»

-13 Juin : Journée démonstration du **Club Canin Caudrésien** au Centre Aéré - Entrée 10 F

-19 Juin : de 14h30 à 18h. Journée «**Portes ouvertes**» à la Salle Paul et René Claisse, organisée par la Sainte-Maxellende : Initiation à la gym, démonstrations par des gymnastes confirmés...

-19 et 20 Juin : Ecole de Danse de M<sup>me</sup> LEMAIRE à la Salle des Fêtes.

-20 Juin : Journée Portes Ouvertes, organisée par l'association Gym Plus en partenariat avec Mawashi Karaté Club, la Sainte Maxellende etc...

-26 Juin : Car Podium Chérie FM à la Salle des Fêtes.

-27 Juin : Ecole de Danse de M<sup>me</sup> CANY Salle des Fêtes.

-26 Juillet : Don du Sang à l'Espace Mélayers - 14H30-

-9 Août : Don du Sang - Espace Mélayers -18h30

## Nos joies

## Naissances

En raison d'un problème technique, les naissances inscrites ci-dessous n'ont pas été publiées.

07/08/98	Jonathan DELI IAYE	13/08/98	Margaux Arlette Marie DURAK	26/08/98	Manuela DATOT
30/08/98	Camille Sandras Cécile LEPROI ION	31/08/98	Peter Romain BUCHMULLER	25/09/98	Leila BENNANI
21/11/98	Emmy Cindy BESIN	25/11/98	Morgan Clovis Hervé CADART	02/12/98	Louise Cécile Désirée DUCHILLIER
03/12/98	Vincent COURTOIS	06/12/98	Céline GUNST	07/12/98	Ophélie Rénaldine Rénée ROBACHE
07/12/98	Victorien GOMBART	15/12/98	Ophélie Samantha Renée PILARD		

05/12/98	Maxime André Jean-Louis RENARD	22/12/98	Camille Micheline Marie NOVILLI
30/12/98	Kevin Marc Thomas THOUVENIN	03/01/99	Paul Michel Emmanuel RAMETTE
05/01/99	Chloé Marie SOARES	06/01/99	Agathe Rose MERESSE
06/01/99	Hélène LENGRAND	07/01/99	Océane Nadia BILLOEUILL
17/01/99	Mathis Djamaïe Mahdy TOUATI	19/01/99	Maryse Amanda Huguelle LEQUINT
19/01/99	Maxime VALLETTE	22/01/99	Cloé VAINQUEUR
26/01/99	Rémy POCILLAIN	04/02/99	Quentin Fabrice Jean-Bernard DESROUELLE
05/02/99	Anais LABALETTE	06/02/99	Mélissa GIACET
08/02/99	Jessy Jean-Claude Ali Jacques DUMEZ	09/02/99	Juliette Pascale Sylvie BELOT
10/02/99	Anais Jeanne Marie PONCIFIET	11/02/99	Émilie Aline LANCIAUX
12/02/99	Jonathan CAPET	12/02/99	Kelly CARDON
12/02/99	Pauline WOITIFZ	14/02/99	Daphnée Brigitte Mauricette RENQUET
15/02/99	Nathalie Anne-Marie Françoise Yvette CRUCQ	16/02/99	Marie Gabrielle Rosalie DE ANNOY
19/02/99	Ophélie Pascale Liliane LANCIAUX	22/02/99	Mathieu Joseph TRIOUX
24/02/99	Kameron Willfried BILLOEUILL	25/02/99	Pierre VALLETTE
26/02/99	Kollyano Edilth Ghislaine Renée Janine EL OUAID	01/03/99	Harold Michel Daniel DELALAING
01/03/99	Lucas Francis Jean-Pierre PARMENIER	05/03/99	Eglantine Marie BAYET
08/03/99	Bryan BEAUSSIFALIX	10/03/99	Lorina VASSEUR
10/03/99	Marie Océane Liliana BARUZIER	13/03/99	Morgan François RODRIGUEZ
15/03/99	Mélanie MOREAU		

## Mariages

26/12/98 :	BRICOUT Philippe	HERBIN Marie-Françoise
02/01/99 :	LOUVET Dominique Roland	PLUCHARD Véronique Eugénie
20/03/99 :	RUFFIN Philippe Michel Patrice	DOUX Annabelle Michèle

## Nos peines

## Décès

23/11/98	Paul Ernest Léonce GABET, 72 ans	27/11/98	Emilienne Jeanne DELACOURT Vve DUCORNET, 85 ans
29/11/98	Edmond Henri Emile DELABART, 77 ans	03/12/98	Jean Ignace Joseph SENEZ, 68 ans
04/12/98	Fernand Henri DEFOSSEZ, 68 ans	06/12/98	Antoinette MERESSE, Vve DE BAERE, 93 ans
10/12/98	Henri Ferdinand Victor FONTAINE, 75 ans	11/12/98	Eugénie Andréa GOUSSEN Vve CLARYSSE, 88 ans
13/12/98	Paul Henri FONTAINE, 88 ans	17/12/98	William Arthur BROOKING, 89 ans
19/12/98	Jean-Michel Jules Georgile BOURGEOIS, 50 ans	21/12/98	Edmond Céline PATOUX Vve BEGNICOURT, 95 ans
25/12/98	Constant Edouard CIARDIN, 72 ans	30/12/98	Marcel Jean POULAIN, 92 ans
01/01/99	Christiane Usmarine Julia BRICOUT, Ep. AUTIER, 77 ans	01/01/99	Pierre Maurice François Jules BRACQ, 61 ans
02/01/99	Guy Georges Albert LEFEBVRE, 69 ans	02/01/99	Léon Emile VITRANT, 79 ans
03/01/99	Marthe Caroline Florine MACHU, 84 ans	05/01/99	Edmond Jules DEUDON, 70 ans
11/01/99	Elisa Laurence BEAUVILLAIN Vve GOTRAND, 72 ans	11/01/99	Micheline Catherine Anna DUPOISSON Vve DELANNAY, 73 ans
15/01/99	Emile Catherine MARECAILLE Vve SENEZ, 98 ans	19/01/99	Fillette Angèle Marie MERREAUX, Ep. OUDOT, 76 ans
23/01/99	Anna Elisabeth SCHOIL, Vve BALEMBOIS, 78 ans	24/01/99	Gilbert Louis NOIRET, 62 ans
24/01/99	Roger René LASSERON, 68 ans	25/01/99	Thérèse Germaine Louise Marie Joseph LECAT Vve GRIFRE, 74 ans
26/01/99	Jean VATIN, 82 ans	27/01/99	Laurence Florimonde Elmire DOREMUS, Ep MERESSE, 84 ans
27/01/99	Yvonne Elise LEFEBVRE Vve HEGO, 69 ans	03/02/99	Flore Marie TILMANT, Vve COLFAU, 92 ans
04/02/99	Paul Gaston BRACQ, 89 ans	09/02/99	Denise Fomande GRATTEPANICHE, Ep HEGO, 72 ans
12/02/99	Michel Félicien Elie DENICOURT, 72 ans	14/02/99	Edwige Claudine LEDIEU, Ep. GUIDÉZ, 29 ans
19/02/99	Celesto Benetto LIGNANI, 85 ans	19/02/99	Jean Julien Jules SEIGNEZ, 58 ans
24/02/99	Germaine Berthe LESAGE, Vve GERNEZ, 90ans	25/02/99	Gertrudis JIMENEZ, Vve GRUSON, 89 ans
27/02/99	Françoise BAZIN, Ep HEDU, 49 ans	27/02/99	Marcelle Henriette Elisabeth DEMETS, Vve BECARD, 94 ans
01/03/99	Jean-Marie MANDRIJER, 45 ans	01/03/99	Raymonde Palmyre Emilie BAZAIN, Vve SANDRAS, 79 ans
02/03/99	Félicienne DAVOINE, Vve DUBOIS, 82 ans	03/03/99	Olga Natalie BONARD, 78 ans
06/03/99	Didier Raoul CASTILLE, 48 ans	06/03/99	Michel Léon Charles MAGNIER, 74 ans
07/03/99	François DISLAIRE, 88 ans	10/03/99	Marie Madeline Marguerite Thérèse LEMPEREUR, 90 ans
11/03/99	Muguette Laure COEZ, 73 ans	21/03/99	Suzanne Marie DELATTRE, Vve VATIN, 79 ans
22/03/99	Marthe Marie Victoire FONTAINE, Vve MERCIER, 86 ans		

⇒ Du 13 au 16 Mai Premier Festival de JAZZ à Caudry et dans le Bassin de Vic «**Les Improvisables**»

⇒ Samedi 29 Mai à 20H30 au Grenier de la Bibliothèque Municipale Victor Hugo, Dans le cadre des réseaux culturels. «**Lettres amoureuses d'une dame à un cavalier**» Présenté par la «**Sentimentale Compagnie**» - Prix : 30F

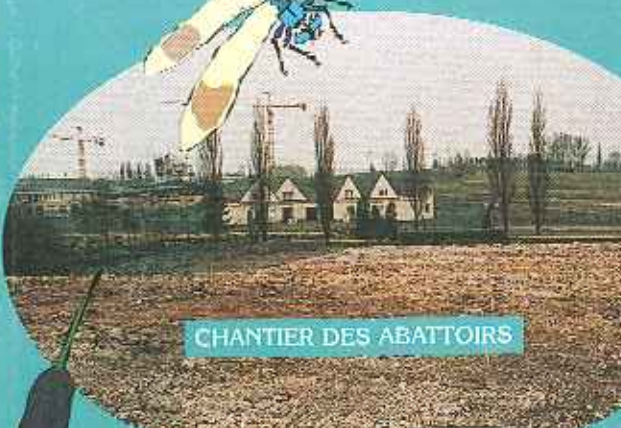
CHANTIER DU LYCÉE HOË



DÉPART DES CLASSES DE NEIGE 99  
LE 19 MARS DERNIER  
DESTINATION : SAINT-JEAN DE SIXT



CHANTIER DES ABATTOIRS



COMMEMORATION DU 19 MARS 62



INAUGURATION DU MARCHÉ DE NOËL

